

SAGUENAYENSIA

Volume 9 — Numéro 3

Mai-juin

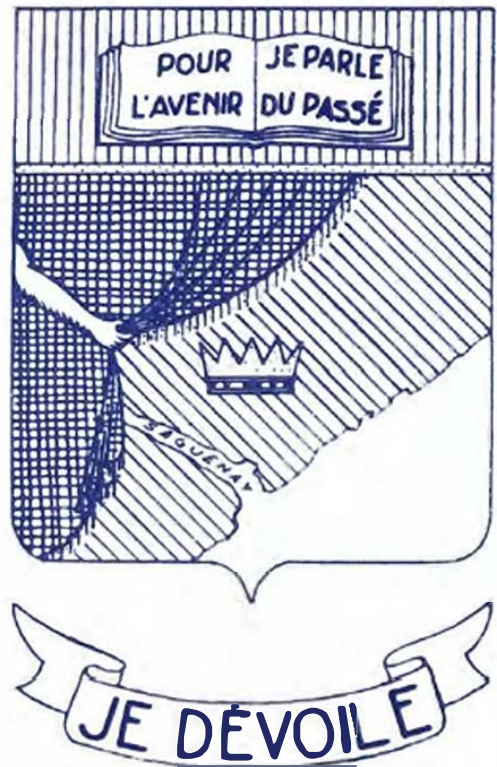
1967

Revue

de la

Société Historique

du Saguenay





Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- ⦿ La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- ⦿ La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- ⦿ Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- ⦿ Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- ⦿ La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- ⦿ En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- ⦿ La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- ⦿ Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- ⦿ Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données¹ de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
 - Publications en ligne
 - Archives en ligne
 - Bibliothèque en ligne
 - Images en ligne
 - Capsules historiques
 - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- ⦿ Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

¹ Les bases de données disponibles peuvent varier.



Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 9 — Numéro 3

Mai-juin

1967

EDITORIAL

SAGUENAYENSIA

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Administrateur: M. J.-Eugène Houde
Trésorier: M. J.-Henri Bouchard

Adresse :

Au Petit Séminaire, Chicoutimi
Tél.: Région 418, numéro 549-2805

Imprimeur :

Le Progrès du Saguenay, Ltée
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Prix de l'abonnement: \$3.00 par an.

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

SOMMAIRE

	Pages
Éditorial	49
De la chicane à Tadoussac — Mgr Victor Tremblay	50
Petites industries de la Côte-Nord Mgr René Bélanger	52
Mémoires d'une ancienne: Mme Nolasque Tremblay	53
Les directeurs de la S. H. S. - Photo	58
Les mariages de la région — Léonidas Bélanger	59
Le Docteur Adélarde Rivérin — Mgr Félix-Antoine Savard ...	63
Le papier de bois	64
Le colon Théodore Pinette — Mgr Victor Tremblay	65
Traits de mœurs — Mgr Victor Tremblay	66
L'arrivée du bateau de Québec Photo	67

LE SAGUENAY DANS LE CANADA

Les postes de Radio-Canada irradient actuellement dans toutes les parties du Canada, au programme "Petite histoire d'un grand royaume" dû à l'initiative du poste de Chicoutimi, une série de causeries sur le thème: **la place et le rôle du Saguenay dans le Canada**. Il convient de se réjouir de cette réalisation qui a pour effet de faire connaître à toute la population de langue française ou suffisamment bilingue du pays, non seulement l'existence de notre région, mais son importance et son rôle dans le grand tout canadien depuis les débuts de son histoire jusqu'à maintenant.

Les textes sont préparés et présentés par celui qui est reconnu comme notre historien régional. Ils sont bien documentés et ils sont destinés à demeurer dans le répertoire national de Radio-Canada pour être utilisés en temps opportun dans les années futures.

La série comprend treize émissions dont voici les sujets :

La place et le rôle du Saguenay

- 1° dans la géographie du Canada,
- 2° dans les entreprises de découverte,
- 3° dans les premières tentatives d'établissement,
- 4° comme domaine des fourrures,
- 5° pour la défense du pays,
- 6° comme pépinière humaine,
- 7° comme appoint économique — I (produits de la forêt),
- 8° comme appoint économique — II (produits du sol et du sous-sol),
- 9° dans les domaines de l'électricité et de l'aluminium,
- 10° comme appoint touristique,
- 11° comme appoint national,
- 12° dans le domaine de l'archéologie,
- 13° dans les perspectives d'avenir.

Ce simple tableau donne une idée de l'ampleur de l'aperçu que les auditeurs de ces émissions auront de notre grande région, de sa place comme valeur à plus d'un point de vue, du rôle qu'elle a rempli au cours des siècles et qu'elle continue de remplir en fonction du développement du pays et de la vie de la nation canadienne.

Voilà pour nous la meilleure des publicités: celle qui, sans mélange d'intérêts personnels, sans recherche d'amplification ni d'amoindrissement, sans risque de déception, révèle la vérité telle qu'elle est, du moins telle qu'on la voit, à ceux qui ne la connaissent pas et la rappelle à ceux qui l'ont oubliée. Elle a de plus, en cette circonstance, l'avantage de s'étendre à la grandeur du pays. Il faut s'en réjouir.

La Direction.

Histoire du Saguenay

De la chicane à Tadoussac

Les étés de 1620 et 1621 firent des périodes marquées par de l'inaccoutumé: le premier par le passage de visiteurs nouveaux et marquants, le deuxième par des tiraillements, dont les Indiens furent des témoins malédifiés.

L'ANNEE 1620

Au printemps de 1620, le premier vaisseau de France entra à Tadoussac "le samedi dans l'octave de l'Ascension" (30 mai). C'était celui de Dupont-Gravé, le *Salamandre* (1), qui y venait pour la première fois. Il amenait deux religieux récollets: le Père Denis Jamay, "commissaire", c'est-à-dire supérieur de la mission, qui revenait au Canada après trois ans d'absence, et le Frère Monaventure, convers, qui y venait pour la première fois. (2)

Avant d'entrer à Tadoussac, Dupont-Gravé et Deschesnes (3) avaient découvert la présence de "deux vaisseaux de La Rochelle, l'un du port de 70 tonneaux, l'autre de 45... venus proche de Tadoussac traiter notwithstanding les défenses du roi". Les contrebandiers furent près d'être pris "proche du Bic, à 15 lieues de Tadoussac", mais ils réussirent à se sauver parce que "meilleus voiliers". Champlain rapporte qu'"ils emportèrent cette année nombre de pelletteries et avaient donné quantité d'armes à feu, avec poudre, plomb, mèches, aux Sauvages: chose très pemicieuse et préjudiciable d'arnner de la façon ces infidèles qui pourraient s'en servir contre nous". (4)

Laissant à Tadoussac "deux moyennes barques" à la disposition de Champlain, qui était attendu et qui devait s'en servir tout de suite en arrivant pour leur expédier des marchandises, Dupont-Gravé et Deschesnes montèrent immédiatement aux Iles de la rivière des Iroquois (Richelieu), lieu de rendez-vous pour la traite. Les religieux demeurèrent à Tadoussac. Ils logèrent vraisemblablement dans la "maisonnette" que le Père Le Caron avait fait construire pour servir de "résidence". (5)

Champlain était parti de France un mois après Dupont-Gravé, sans doute à bord du *Don-de-Dieu* d'Henri Couillard; le 7 juillet on mouillait l'ancre au Moulin Baude. Il amenait "sa famille", c'est-à-dire sa femme, Hélène Boullé, car il venait d'être remis en charge de la colonie de Québec avec mission d'y construire un fort et d'y résider. Il avait aussi avec lui un troisième Récollet, le Père Georges Le Baillif.

"Le lendemain, écrit Champlain, un petit bateau vint à notre bord... Le sieur (Eustache) Boullé, mon beau-frère, était en ce bateau; il fut fort étonné de voir sa soeur et comment elle s'était résolue à passer une mer si fâcheuse, et il fut grandement réjoui, et

elle et moi les premiers". Il leur apprit les nouvelles: la visite des contrebandiers de La Rochelle, la montée hâtive de Dupont-Gravé et Deschesnes à la rencontre des Indiens du sud et de l'ouest, et il lui transmit le message concernant l'envoi immédiat de marchandises, "ce qui fut fait ce jour même". Une première barque partit tout de suite, l'autre trois jours plus tard, dans laquelle il prit passage. "Le 11, écrit-il, je partis de Tadoussac avec ma famille, les religieux que nous avons amenés, au nombre de trois (6), mon beau-frère, qui avait hiverné deux ans et demi, et (Jean-Baptiste) Guers", représentant du duc de Montmorency, le nouveau vice-roi du Canada.

Madame de Champlain a donc demeuré trois jours à Tadoussac; avec les quatre autres jours qu'elle y passera à son départ, en 1624, cela porte à sept jours sa présence fugitive dans l'histoire du Saguenay.

Les chroniques sont muettes sur les opérations de traite à Tadoussac en l'été de 1620. Elles durent se ressentir du prélèvement de "nombre de pelletteries" fait par les Rochelais avant l'arrivée du *Salamandre*; elles durent cependant retenir une bonne partie des Montagnais, les étrangers ayant vraisemblablement attiré surtout les Indiens de la rive sud du Saint-Laurent.

A la fin d'août, le Père Jean Dolbeau, premier missionnaire au Saguenay, y passait pour la dernière fois, retournant définitivement en France.

L'ANNEE 1621

L'année 1621 fut plus mouvementée. Elle enregistre des faits qui sont d'un caractère nouveau en raison de la présence des huguenots amenés par les De Caen, qui font partie de la nouvelle compagnie, celle de Montmorency. L'ancienne compagnie, formée par Champlain et non encore dissoute, prétendait garder le droit de commercer en compensation des dépenses qu'elle avait faites pour l'installation de Québec, droit qui, d'après sa charte, ne devait expirer qu'en 1625 et qui lui était reconnu en attendant la sentence du conseil du roi. Il en résultait une double source de conflit: la rivalité d'intérêt et de religion, dont Tadoussac devait subir sa part des effets.

Nicolas Dumay dit Leroy, lieutenant de Guillaume De Caen, y arrivait le 15 mai avec le sieur Jean-Baptiste Guers, fondé de pouvoir du duc de Montmorency, et se hâtait de monter à Québec pour remettre à Champlain les lettres et les ordres dont il était chargé.

Après avoir convenu avec Champlain de ne rien brusquer avant l'arrivée de son chef, afin d'éviter des chicanes, Dumay s'empressa de revenir à Tadous-

sac; mais au lieu d'y rencontrer Guillaume De Caen, qui avait annoncé son arrivée comme prochaine, il y trouva Dupont-Gravé, représentant de l'ancienne compagnie. Celui-ci, à bord du *Salamandre*, de 150 tonneaux, avait 65 hommes d'équipage et plusieurs commis de traite; (7) il connaissait parfaitement les lieux et les gens du pays, avec qui il était en relations d'amitié et d'affaires de longue date; il était donc en mesure de défendre ses droits. Il délégua trois commis à Québec avec ordre de se faire remettre les marchandises de traite.

De Caen arrivait à son tour au début de juin et expédiait aussitôt trois de ses commis à Québec avec ordre de s'emparer des marchandises de traite et d'opérer à son seul bénéfice, mais sans révéler sa présence à Tadoussac, où il attendit un mois avant de la faire connaître. Dans l'intervalle Dupont-Gravé était monté en personne à Québec pour soutenir ses commis. La situation devenait dure.

C'est donc au mois de juillet seulement que De Caen fit avertir Champlain de sa présence à Tadoussac, l'invitant à venir le rencontrer là, ce que Champlain ne jugea pas opportun de faire dans ce moment où la bataille pouvait éclater entre les deux groupes de commis. En vertu d'une décision du conseil du roi les deux compagnies avaient également le droit d'acheter des fourmures cette année-là, à charge de partager également les frais du personnel et de l'entretien des bâtisses; mais De Caen, qui pourtant était au courant de cette décision, ne voulait pas démordre de sa prétention à tout accaparer et il voulait s'emparer du vaisseau de Dupont-Gravé, qui était dans la rade sous le commandement du capitaine La Vigne.

Le Père Le Baillif, envoyé par Champlain à Tadoussac pour tâcher de faire entendre raison à Guillaume De Caen, ne put rien gagner; alors Champlain décida de venir lui-même avec le Père. La rencontre eut lieu à la Pointe aux Alouettes le 2 août. De Caen promit de respecter les ordres du roi.

"Le lendemain, 3 d'août, écrit Champlain, nous entrâmes au port de Tadoussac, où le sieur de Caen me reçut avec toutes sortes de courtoisies, m'offrant son vaisseau pour me retirer" Champlain le remercia très cordialement mais lui dit qu'il trouvait nécessaire pour lui de se retirer dans sa barque qui était mouillée à la Pointe aux Alouettes, pour éviter de paraître engagé dans un parti plutôt que l'autre, "puisqu'il était question de rendre justice", et qu'il était résolu de ne pas partir avant que "tout fût en paix".

L'entente se limita aux formules de bon accueil. Au cours des pourparlers, qui durèrent douze jours, il ne put amener l'avidé commerçant à se conformer à ce qu'il avait promis d'abord. De Caen s'entêta même à saisir le vaisseau de la Compagnie de Rouen, prétextant qu'il en avait besoin pour couvrir sus aux contrebandiers qui opéraient dans le voisinage. Champlain lui montra qu'avec trois vaisseaux et 150 hommes il avait amplement ce qu'il fallait pour donner la chasse à un petit navire étranger; il s'offrit même à l'y aider

personnellement en conduisant le vaisseau de Dupont-Gravé; l'autre ne voulut rien accepter et, invoquant des prétendues instructions reçues privément et qu'il ne voulut pas exhiber, il saisit le navire et fit l'inventaire de ce qu'il y avait à bord, malgré les protestations de Champlain, qui à titre de gouverneur du pays, prit le vaisseau sous sa sauvegarde. Le Père Le Baillif avait essayé d'intervenir, mais sans succès; au contraire on avait échangé des gros mots, ce qui n'était pas de nature à amener la concorde. Champlain s'était alors retiré à sa barque à la Pointe aux Alouettes pour n'être pas témoin passif de l'acte d'agression qu'il était incapable d'empêcher.

Finalement, le 15 août, Champlain quitta les lieux, sans avoir obtenu autre chose qu'un peu de provisions, qu'il paya très cher, et quelques munitions pratiquement inutilisables.

"Pendant que l'on s'amusait à toutes ces contestations, écrit-il, il y avait un petit vaisseau rochelais qui traitait avec les Sauvages à quelque cinq lieues de Tadoussac, dans une île appelée Ile Verte, où le sieur De Caen envoya (ses navires) après notre départ; mais c'était trop tard, les oiseaux s'en étaient allés un jour ou deux auparavant; on n'y trouvait que le nid, qui consistait en quelque retranchement de paille qu'ils avaient fait pour se garder des surprises pendant qu'ils traitaient; on les abattit et on y mit le feu."

De Caen quitta Tadoussac le 29 d'août, et deux semaines plus tard le *Salamandre* appareillait, amenant, avec Dupont-Gravé, le Père Georges Le Baillif, porteur d'un rapport détaillé de ce qui s'était passé au cours de ce pénible été, ainsi que d'une requête signée par Champlain, les religieux, Louis Hébert, Eustache Boullé et quelques autres résidents de Québec; il avait aussi une longue lettre du Père Jamay au supérieur des Récollets, le mettant au courant de la situation. On devine que de pareilles disputes compliquaient singulièrement le travail des missionnaires; ils ne purent rien faire du côté du Saguenay cette année-là.

Quant aux visiteurs de 1621 à Tadoussac, on peut mentionner le *Don-de-Dieu*, qui y venait pour la dernière fois, Nicolas Dumay, qui y fit son seul passage, Guillaume de Caen, qui y fit sa première et malheureuse intervention dans les affaires du Canada et qui devait y faire plus de pluie que de beau temps pendant une douzaine d'années.

(1) Champlain écrit SALLEMANDE.

(2) Sagard, HISTOIRE DU CANADA, tome I, page 58/69.

(3) On ne connaît pas le prénom ni la fonction précise du Sieur Deschesnes qui agit pendant plusieurs années dans les opérations de traite.

(4) Champlain, OEUVRES, page 986.

(5) Dionne, CHAMPLAIN, tome II, page 58.

(6) Les deux premiers arrivés avaient donc séjourné six semaines à Tadoussac.

(7) Dionne, CHAMPLAIN, II, p. 79

Petites industries de la Côte-Nord

Manufacture d'ocre sèche à Petite Romaine

"Il y a trois rivières Romaine sur la Côte Nord, disions-nous (1); la petite, entre les Escoumins et Sault-au-Mouton; la moyenne, à Havre Saint-Pierre; la grande, en bas de Masquaro. C'est une adaptation française du mot indien "Ouramen" (Onumen, Olumen), qui veut désigner des dépôts d'ocre en ces trois endroits. La carte du Père Laure (1731) indique: "Louramane ou mine d'ocre". Les Indiens faisaient grand usage de cette argile en certaines circonstances de leur vie et dans leurs sépultures. Le premier de ces trois cours d'eau, qui se jette dans le Saint-Laurent à huit milles à l'Est des Escoumins, est torrentueux et non navigable, mais très poissonneux.

Au début de la colonisation, la famille Dupuis vint s'y installer et y construisit la spacieuse demeure qui existe encore. Dans la suite, ce fut la résidence des Tremblay "Jamboise".

C'est à cet endroit que s'implanta en 1882 une industrie nouvelle due à l'initiative de la famille Argall, venue directement de Cornwall, Angleterre. En même temps que John Argall commençait à Portneuf (2) les travaux qui devaient aboutir à la mise en opération d'une des premières fabriques de pâte mécanique du Canada, il inaugura à la Petite Rivière Romaine une manufacture d'ocre sèche qui fonctionnera jusqu'en 1889 sous la direction immédiate de son fils, Thomas-H. Argall.

Dans un rapport officiel en date du 14 décembre 1883, l'inspecteur des Mines du gouvernement provincial, décrit les opérations:

"L'année dernière (1882), M. John Argall s'est établi à la Petite Romaine (canton Iberville) Côte Nord et a commencé à manufacturer cette matière en obtenant de bons résultats. Le travail est d'ailleurs très simple et consiste seulement dans le lavage, le séchage et au besoin la calcination de l'ocre naturelle... Les dépôts sont situés à un 1/2 mille de l'usine...

"Les ocres sont apportées brutes du terrain et jetées dans une cuve munie de deux cylindres écraseurs et malaxeurs actionnés par une roue à augets. Dans cette cuve arrive constamment un petit courant d'eau qui forme une boue très claire avec l'ocre. Les parties les plus lourdes, sable, grains de limonite, etc..., tombent au fond de la cuve, tandis que la boue coule de la partie supérieure de la cuve, où un tamis

retient les matières flottantes (morceaux de bois, herbes, etc), dans une autre cuve où se forme un premier dépôt. De là la boue se rend dans une série de caisses. La boue étant en repos laisse déposer l'ocre. On décante l'eau claire et la boue épaisse est mise à sécher sur des fourneaux à une basse température. Une fois sèche elle est mise en baril. Quand on veut avoir l'ocre calcinée on place la matière ainsi préparée dans l'intérieur des fourneaux indiqués ci-dessus et on la chauffe à une température assez élevée...

"M. Argall prépare un grand nombre de couleurs, mais les principales sont les suivantes: rouge clair, rouge brun, rouge, jaune clair et jaune. Les 3 premières sont des ocres calcinées, tandis que les 2 dernières sont naturelles.

"M. Argall emploie cinq hommes pour ses travaux et fabrique environ quatre tonnes par semaine. Il emploie comme eau de lavage et pour force motrice l'eau de la Petite Romaine qui lui permet d'avoir une force assez considérable, mais il n'utilise guère que cinq ou six chevaux vapeur" (3). La vente de la Seigneurie de Mille-Vaches amena, en 1889, la fermeture des moulins de Portneuf et de l'usine de Petite Romaine, ainsi que le départ de la famille Argall pour Trois-Rivières.

Après un intermède de 27 ans, les activités reprennent à la Petite Romaine. Monsieur Pierre-L. Jobidon, qui vit toujours à Château d'Eau, près de Québec, tenta un nouvel effort en 1916. Il "produisit de petites quantités d'ocre brute qui aurait été utilisée comme couleur minérale dans la fabrication du papier" (4). En 1922, il organisa la "Paint River Oxide Company Reg." avec M. Louis Couture, homme d'affaires de Québec, comme président. L'établissement comportait une résidence pour le gérant, un chimiste et un laboratoire, un entrepôt, un quai. Les travaux cessèrent en 1923 on ne sait trop pour quelles raisons. Le Colonel Georges Couture, industriel de Québec, a hérité des droits de son père.

(Mgr) René Bélanger, p. d.

(1) SAGUENAYENSIA, vol. 1, p. 9.

(2) SAGUENAYENSIA, vol. V, nos 5 et 6, pp. 124-125.

(3) Joseph Obalski, ingénieur, diplômé de l'École des Mines de Paris.

(4) Carl Faessler. "Exploration géologique de la Côte Nord", 1930.

Mémoires d'une ancienne

Madame Nolasque Tremblay

Voici une aventure extraordinaire: celle d'Emilie Fortin, native d'Alma et pionnière du Yukon. J'ai eu l'avantage de rencontrer cette compatriote à Chicoutimi en avril 1937, chez sa soeur madame Onésime Gravel, pendant une promenade qu'elle faisait dans son pays natal. Elle m'a accordé deux entrevues et j'en ai largement profité pour recueillir beaucoup de notes dont j'ai pu ensuite vérifier l'exactitude et que j'ai pu abondamment compléter par une correspondance de plusieurs années. Nous avons fini par posséder une documentation suffisante pour faire un petit volume, qui a été publié par notre Société en 1948 et qu'elle a pu se faire lire avant de mourir, dans son lit d'hôpital à Victoria, Colombie canadienne.- Nous donnons ici des extraits des notes de la première entrevue, qui eut lieu le 19 avril 1937.

V. T.



M. et Mme Nolasque Tremblay

Je suis née à Saint-Joseph d'Alma. Mon père demeurait alors dans le rang Sept d'Alma; il était colon. Il s'appelait Cléophe Fortin; il était fils d'Antoine Fortin. Un frère de mon père s'appelait Médard; il a une

de ses filles mariée à Adélarde Simard et qui demeure à Larouche. Mon père nous racontait souvent comment il travaillait comme colon, ne mangeant que de la soupe aux pois, du gros lard et du sirop.....Il trouvait alors la vie dure.

Je m'appelle Emilie et j'ai maintenant 65 ans. (Née le 4 janvier 1887). J'avais six mois quand ma famille est revenue se fixer à Chicoutimi. Deux ans plus tard--ma soeur, madame Gravel, qui est de deux ans plus jeune que moi, avait six mois--nous sommes partis pour Québec. Nous avons été une douzaine d'années là; j'avais 15 ans quand nous sommes partis pour les Etats-Unis. Nous nous sommes fixés à Cohoes, dans l'Etat de New-York.

Mon mari venait aussi du Saguenay. Il s'appelait Pierre-Nolasque Tremblay. Il était fils de Philibert Tremblay dit "le Rouge". Ses frères étaient Charles, Benjamin dit "Ben", Wilfrid; ces deux derniers vivent encore, ainsi que sa soeur madame Alphée Gravel, de Sainte-Anne.

Il avait onze ans de plus que moi. Il est mort à 75 ans (en juillet 1935).

Sa famille demeurait à Sainte-Anne. Il n'aimait pas la terre. Il partit à 21 ans pour courir fortune. D'une tentative à l'autre il finit par atteindre le Yukon où il avait imaginé trouver la fortune. Il est entré au Yukon en 1886. En 1893 il est venu aux Etats-Unis pour voir les siens et pour organiser la poursuite de ses travaux de prospection. C'est là que nous nous sommes connus. il m'a mis au courant de la vie de par-là, des difficultés et des espoirs qu'on y trouvait. Nous nous sommes mariés et nous sommes partis aussitôt pour le Yukon. (1)

Je ne suis pas la première femme blanche du Yukon. Je ne prétends pas m'attribuer des mérites que je n'ai pas. Avant moi il est venu des blanches, mais par le bas de la rivière. Moi je suis la première femme qui ait traversé par le Summit et atteint la région de Dawson par le haut de la rivière Yukon. Une femme avait tenté le voyage avant moi, mais elle s'est découragée et n'a pas passé. Je n'ai jamais pu savoir son nom véritable; on ne la connaît que par la désignation "Dutch Kate". Je suis donc la première à avoir franchi le *White Summit*, autrement dit *White Pass*; et parce que je suis canadienne-française je

veux garder cette petite gloire. C'est peu de chose, si vous voulez, mais cela appartient à une Canadienne-Française, et je le défendrai toujours.

Je n'ai pas eu de misère au cours de ce voyage. J'ai marché, j'ai ramé, j'ai couché dehors dans des petits campements de fortune et sous la tente, sur des lits de sapin, etc.; mais je ne puis pas dire que j'ai jamais eu de misère. J'étais capable, mon mari aussi; nous étions débrouillards, assez vifs à la besogne pour nous organiser promptement et assez confortablement..., de sorte que nous avons toujours su nous en tirer sans souffrir. Et ce fut ainsi pendant tout le cours de notre existence au Yukon.

Nous sommes donc partis en "voyage de noces" de chez nous (Cohoes) au Yukon en janvier 1894. Nous avons fait notre lune de miel sur la route, "on the trail," comme disent les prospecteurs.

Un bateau nous amena de Vancouver à Juneau, Alaska; de là nous avons pris un petit bateau qui nous a transportés jusqu'à Wilson Post. Là nous avons mis le "pack" au dos et nous avons pris ce qu'ils appellent le "trail", le sentier, n'est-ce pas? celui qu'on appelle *White Summit Trail*.-- Plus tard on a ouvert un autre passage qu'on appelait Dalton Trail du nom d'un nommé Dalton qui, s'il ne l'a pas ouvert, y a passé beaucoup de chevaux; mais ce sentier est maintenant fermé.

De Wilson Post nous nous sommes rendus le soir au glacier de Sheep Camp. Nous avons campé là et nous y avons passé la première nuit. Le deuxième soir nous étions au pied du *Summit*, le Sommet. Nous l'avons franchi le lendemain, montée et descente. La montée est très à-pic et très difficile; la descente ne l'est pas moins. C'était dans le mois de mars. Avant d'atteindre le sommet nous nous sommes trouvés pris par une tempête de neige; on ne pouvait pas voir clair. Mais mon mari connaissait le sentier et nous avons toujours été d'avant. Nous étions suivis par trois Canadiens que notre marche guidait et encourageait.

A cet âge j'étais petite; je ne pesais que 125 livres; mais j'avais beaucoup de vigueur. Et je me sentais absolument appuyée par mon mari qui, lui, était solide, entraîné, prudent, et prévenant pour moi.— Vous savez, mon mari, il était parfait... Il était sans défaut et ce n'est pas le vanter de parler ainsi; c'est seulement lui rendre justice... Il n'avait qu'un petit défaut insignifiant...-- Quand il s'agit de descendre, c'était une affaire: la neige glissait et c'était impossible de s'y tenir. Mon mari me regarde et me dit: "Vas-tu oser te risquer?" Je lui dis: "Et toi? — "Pour moi il n'y a pas de soin, mais toi?-- Va! Si tu passes je passerai bien". Nous dételons les chiens; car nous avons un traîneau mené par trois chiens; et

mon mari les envoie en bas à la bonne aventure. Il prend alors le traîneau, l'oriente et le lance en bas; on le voit descendre en vitesse. Je ramasse mes vêtements autour de moi, je m'assieds et je me lance dans la glissade du traîneau. Mon mari fait comme moi, et nous nous ramassons en bas sans mal ni accident. Les Canadiens suivent notre exemple et nous voilà tous de l'autre côté du Sommet.

De là nous gagnons ce qu'on appelle le "Canyon"; nous couchons là. Le lendemain nous arrivons à la tête du lac Binette. (Bennett sur la carte) Nous marchions à raison de 10 à 12 milles par jour quand nous allions en canot (dans la suite). Les portages les plus longs étaient faits.

Nous avons campé pendant quelques semaines au lac Binette pour attendre le départ de la glace. Mon mari, bon "boatman", comme les gens disent là-bas, a construit des embarcations: chaloupes à bouts pointus, pour la traversée du lac et la descente de la rivière. Il a scié les planches (de long) pour confaçonner ces chaloupes. Nous faisons la chasse pour nous nourrir. Il y a là beaucoup de perdrix: perdrix à plumage gris ou à plumage noir mais à chair blanche excellente à manger. Il y avait aussi une petite perdrix blanche, toute petite, mais dont la chair est noire et mauvaise. Il y a aussi de l'ours. La viande de l'ours, quand il ne s'est pas nourri de poisson, est très bonne; on dirait du jeune porc. Nous en avons mangé autant comme autant au Yukon. Celui qui se nourrit au poisson n'est pas bon; J'en ai goûté une fois et j'ai dû le remettre. Nous mangions aussi du porc-épic. Moi je n'ai pas pu m'accoutumer à trouver cela bon. La chair a un goût très prononcé.-- A ce propos, il m'est arrivé une fois une aventure assez cocasse. Nous avions à table plusieurs étrangers, gens bien; et j'avais à leur servir un ragoût au porc-épic très bien conditionné. Ils en mangeaient de bon appétit, quand mon mari tire un os de son assiette et le montre en faisant cette remarque: "Avez-vous remarqué cette couleur verte que prennent les os de porc-épic en cuisant?"— En effet, les os deviennent tout verts-- Son observation scientifique eut un effet inattendu: on cesse immédiatement de manger et la plupart sortent de table pour aller restituer!!! Mon mari, accoutumé à cette nourriture, n'avait pas pensé que les autres étaient des novices dans le métier, et un peu bavard... (Moi: Serait-ce là son "défaut": bavard?...) — Ah! non, ce n'était pas son défaut d'être bavard. Il ne l'était pas dans le mauvais sens; mais il était aimable, parlant, de belle humeur... Je vous ai dit qu'il était parfait...

Une fois la glace partie, nous avons traversé à rames le lac Binette, qui a, je crois, 35 milles de long. Le midi nous nous arrêtons au bord, nous sortions nos provisions de la petite boîte: biscuits, conserves, etc., et nous dînions en quelques minutes. Le

soir nous nous arrêtons de même, montions la tente, apprêtons en un instant notre repas sur le petit poêle; en un rien de temps tout était organisé, et nous n'avions aucune misère ni aucun trouble. Nous avons descendu de même la rivière Yukon jusqu'à destination. Cette destination était un endroit appelé "le Quarantième Mille" (le "Forty-Miles" au delà du site de Dawson. (2) Dawson n'existait pas alors; il n'a commencé qu'en 1897. Le point que nous avons atteint, le "Forty-Miles", était plus au nord, en descendant la rivière. C'était un petit poste de traite. Je me rappelle encore le nom du commis: il s'appelait Jack McQueston. Il était marié à une belle grosse sauvageonne. Dawson s'est construit à une cinquantaine de milles plus haut dans la rivière Yukon.

Nous sommes restés deux semaines à ce poste de Quarante-Milles. Mon mari avait des propriétés à *Miller Creek*, à 60 milles de là. Nous y sommes montés. Nous avons fait 30 milles à la cordelle et 30 milles de franc portage. Nous avions une embarcation en bois avec les deux bouts pointus. Parfois on en construisait avec un bout carré; la nôtre avait les deux extrémités en pointe, comme un canot. Nous avons campé en haut des premiers trente milles; ensuite nous avons entrepris le reste, parmi les maringouins et les mouches:-- Car nous avons de tout cela et de bien d'autres choses; nous avons au Yukon toutes les bêtes de la création: sauterelles, grenouilles, aussi vigoureuses et aussi développées que par ici et beaucoup plus bruyantes.-- A propos, Lady Bing a dû avoir un singulier penchant pour les grenouilles du Canada, puisque Ottawa s'est donné la peine de lui en envoyer une quantité...

Nous avons passé l'hiver à *Miller Creek*, après avoir prospecté à la fin de l'été de 1894. Au printemps de 1895 nous en sommes sortis et nous sommes revenus au "Forty-Miles". Nous avons pris là un bateau qui nous a conduits à Saint-Michel, Alaska. (3) Un autre bateau nous a transportés à Unalakleet, où nous avons pris un *Manoa*, navire de guerre, pour nous rendre à Sitka, capitale de l'Alaska. Notre *Manoa* s'appelait le *Dary*. Il n'avait à bord que des petites lampes installées sur des appliques. Comme la mer était houleuse, on avait fait défense d'allumer les lampes. Le capitaine seul s'est permis de faire exception. A un moment sa lampe s'est décrochée, a tombé, et le feu a pris à bord. Heureusement qu'on a réussi à l'éteindre.

De Sitka nous sommes venus par mer à Seattle (Etat de Washington). Le capitaine de ce navire était un Danois; il s'appelait Henson; il s'est suicidé quelques années plus tard.

Nous nous sommes rendus ensuite à New York et nous sommes venus voir ceux de ma famille. Nous é-

tions sortis du Yukon en septembre; en novembre nous étions chez nous à Cohoes. En janvier nous étions à Sainte-Anne, où mon mari a passé le jour de l'an avec ses parents. Nous sommes repartis de Sainte-Anne en février pour retourner en passant par Cohoes. En mars nous repartions pour le Yukon.

... Le défaut de mon mari?... C'est qu'il était marabout aux cartes, mais seulement quand il perdait; quand il gagnait il était joyeux et de bonne humeur, comme toujours, mais quand il perdait, tout le monde jouait mal... C'est son seul défaut, je vous l'assure...

Jusqu'à 1913, notre vie fut de courir les montagnes en prospecteurs et en exploiters de mines. Nous avons travaillé sur l'Eldorado, le Bonanza, les deux "creeks" les meilleurs: l'Eldorado fut le plus riche de tous. Nous avons été peu chanceux, surtout dans les dernières années. Nous avons parfois sorti beaucoup d'or; mais souvent nous nous sommes trouvés dans des terrains où nos dépenses étaient une perte nette. On a vite enfoui des milliers de dollars dans les mines d'or! Il suffit que nous tombions sur un terrain qui n'a que de l'apparence et rien en dessous. Alors on creuse un puits: 50, 60 pieds, et si on n'en sort rien c'est trois à quatre mille dollars complètement perdus. D'autres fois, un gravier riche nous donne des milliers de dollars en peu de temps. C'est un risque continu; on ne sait jamais ce qui va venir. Il faut quand même essayer, et en attendant le résultat, bon ou mauvais, on a calé des milliers de dollars dans les travaux.

Alors, en 1913, comme nous avons perdu beaucoup et risquions de ne pas nous remonter, je n'ai pas voulu continuer les risques. D'ailleurs mon mari commençait à vieillir. J'ai pris un commerce dans la "nouveau-té". Nous avons vécu de cela depuis. Nous n'avons pas de fortune, mais nous en avons assez pour vivre convenablement jusqu'à notre mort.

Nous n'avons pas eu d'enfants. J'ai élevé une orpheline, fille d'une de mes soeurs. Ma soeur était restée veuve avec cinq enfants; j'ai pris le bébé, qui avait alors 6 ans. Sans me la faire donner comme mienne, je l'ai amenée avec moi en passant de retour d'Europe et je l'ai élevée, pensant bien qu'elle resterait ensuite avec moi mais bien résolue à la laisser choisir sa destinée librement quand ce serait le temps. La petite, ses études finies, même ses cours de musique, m'a échappé; au cours d'une promenade chez sa mère, où je l'avais envoyée après ses études, elle s'est mariée. Elle demeurait à Schenectady; actuellement elle est à Dawson. Son mari se trouvant sans emploi, elle est venue se promener avec sa famille; alors je l'ai gardée avec moi. C'est elle qui, actuellement, avec son mari, conduit mon commerce en mon absence. Elle a deux enfants, des petites filles.

Mon mari a toujours été très bon chrétien, très honnête en tout, n'ayant qu'une parole et étant d'arrangement avec tout le monde. Il était modeste, ne songeant pas à faire parade de ses charités ou de ses mérites. Il jouissait d'une grande confiance et de beaucoup de considération, mais sans que cela s'exprime par des démonstrations. Nous étions très heureux; c'est un fait certain que nous avons été très heureux.

Le titre de "Grand Old Man of Yukon" qu'on lui a donné est apparu tout d'un coup au lendemain de sa mort dans le journal. J'ai été tout épatée de trouver cette qualification dans le premier numéro qui annonçait sa mort. Les gens du journal sont venus s'en expliquer, me demandant si j'en étais offensée. Je leur ai répondu que je n'y avais aucune objection, bien au contraire, du moment qu'ils croyaient le titre mérité. Au fond je suis loin d'être fâchée de ce titre: c'est si rare qu'un catholique sincère et un Canadien-Français reçoive de la part des Anglais quelque marque de considération. Ça s'est fait sans que je me sois aperçu de la chose auparavant; que ça reste fait. Mon mari le mérite bien autant que tout autre.

(Réponse à une de mes demandes): J'ai lu dans le journal d'ici (le PROGRES DU SAGUENAY) le compte-rendu qu'on a donné de ce que j'ai dit à ceux qui sont venus me consulter: c'est exact. Je me souviens d'avoir remarqué des petites choses pas tout à fait justes, mais ce n'étaient que des détails sans aucune importance. Le rapport est bien exact tel que j'ai dit, et ce que j'ai dit est la vérité, vous pouvez vous y fier. Car je ne suis pas une personne pour faire des histoires ou inventer des faits; ce que je dis, à vous et toujours, c'est la vérité.

Quelques années après notre arrivée là-bas, il y a eu le grand "rush", le grand courant vers le Yukon. Dawson est devenu en quelques années une grande ville. Nous avons eu jusqu'à 45,000 âmes. Aujourd'hui la ville ne compte que 700 à 800 âmes; et la population de tout le territoire du Yukon ne doit pas dépasser 2,000 âmes.

C'est en 1906 que nous sommes allés en Europe, mon mari et moi. Nous avons eu le bonheur de voir le pape. C'était Pie X... A Rome nous étions allés voir les Pères Oblats; ce sont eux qui nous desservent au Yukon. Ils nous ont organisé l'audience du Saint Père. Nous avons visité le Trésor du Vatican. Et savez-vous que j'ai eu presque peur en voyant le gardien sortir des clefs d'un pied de long pour ouvrir porte sur porte et puis les refermer à clef sur nous une fois entrés...

Nous avons rencontré à Rome le Père Dozois. Mais j'ai un mauvais souvenir de lui! Voici l'affaire.

Mon mari avait l'habitude de fumer un petit tabac de Valiquette, le "Petit Havane", tabac qui a un très bon arôme. Le Père Dozois demande à charger une pipe et, trouvant le tabac excellent, il se le fait tout donner sous prétexte qu'il est loin du pays... Et mon cher "Jack" (Nolasque), qui lui aussi était "loin du pays", a dû s'en passer pour le reste du voyage. (Il était visible que le crime du Père Dozois était cité pour le plaisir de faire une petite malice inspirée par plus d'affection pour "Jack" que d'amertume pour l'auteur du *hold-up*).

Les gens d'ici (du Saguenay) ont commencé à venir en 1898. Il ne doit pas en être venu plus qu'une quinzaine. Je puis vous nommer ceux que je connais, et je crois que je les aurai à peu près tous nommés, en tout cas ceux de 1898.

Louis Martin. Il est mort à Vancouver. Il n'a pas fait de fortune certainement. Il tenait des auberges. Il était marié. Il est le frère de M. Henri Martin de Chicoutimi. Je crois que sa famille est encore à Vancouver.

Onésime Tremblay "Lucon", de Sainte-Anne. Nous l'avons peu connu. Il était parent de Georges Tremblay "Lucon" qui reste à 90 chemin Saint-Paul.

Wilfrid Tremblay, de Sainte-Anne.

Onésime Gravel, père de mon neveu le chef de police de Chicoutimi, chez qui nous sommes actuellement.

Charles Gravel, aujourd'hui marchand à Sainte-Anne.

Edmond Tremblay "Philibert". Il demeure à Saint-Honoré.

Henry Tremblay, fils d'Eucher.

Alfred Tremblay "Philibert", frère d'Edmond, à Kénogami.

David Gravel, cousin des Tremblay.

François Guimond, du Sixième Rang de Sainte-Anne.

Pitre Potvin, de Grande-Baie; aujourd'hui dans le Colorado.

Pierre Bouchard et Fabien Bouchard, de Sainte-Anne.

Euchariste Verreault, de La Tuque.

Alfred Renald dit "Rena", de Sainte-Anne.

François Rochefort, de Chicoutimi.

Marcel Sheehy, de Chicoutimi.

Joseph Ménard, du Bassin, Chicoutimi.

Willie dit "Guelo" Ouellet.

Georges Fortin, fils de Léandre, de Chicoutimi. Il était marié à une Murdock, laquelle a marié en secondes noces un Saulnier et vient de mourir.

Joseph Jean. Je ne le connais à peu près pas. Il a vécu surtout en Alaska. Il a des soeurs qui demeurèrent à Chicoutimi, près du bureau de Price.

La population là-bas est faite de toutes les races et de toutes les nations. La plupart sont des gens non mariés, qui viennent travailler l'été et repartent pour hiverner où la vie est moins chère; car la longueur des hivers et le prix élevé des choses de la vie rendent plus pratique de ne pas avoir de famille sur les bras à coeur d'année au Yukon. Il y a tout de même une bonne proportion de femmes. La vie est morale et normale. A l'époque de la grande prospérité, dans ce qu'on appelle le "rush", c'était pire; il y avait surtout beaucoup de joueurs.... S'il y en a encore, ils sont rares et invisibles.

Nous avons des missionnaires depuis 1894. Le premier fut un Jésuite, le Père Munro. C'est celui que j'ai "gâté" en lui sucrant ses prunes.... Il avait été hospitalisé pendant quelques jours à notre cabane. Voyant qu'il était soucieux de faire cuire une provision de prunes qu'il avait, je lui offris de les faire cuire pour lui. Il accepta, mais quand il me vit y mettre du sucre il fit mine de protester, prétextant que j'allais le "gâter" en l'habituant à manger ses prunes sucrées. Il est encore vivant; il a 87 ans et demeure à Fairbank.

J'ai entendu parler du Père Cacola, mais il n'est pas venu, à ma connaissance, de notre côté. (4)

Je crois avoir connu tous les missionnaires, car pas un seul n'a manqué de venir chez nous. Nous avons été longtemps la maison des missionnaires. Je ne pourrais pas les nommer tous, car plusieurs n'ont fait que passer, mais je puis en citer plusieurs. Nous avons eu le Père Camille Corbeil, mort à La Tuque, je crois, il y a peu de temps; le P. Lefebvre; le P. Rivet, oblat, qui desservait la paroisse de Dawson; les Pères Gendreau, Schult, Ashelbankle. Lui on l'appelait assez irrévérencieusement, mais sans mépris, car il était une victime de la maladie; "le Père Dormeur".... Notre maison était comme l'hôtellerie des Pères. Une fois nous avons reçu Mgr Grouard; il était accompagné par Mgr Langevin. Je les ai eu à ma table. Nous avons eu le Père Alphonse Desmarais. Il était comme l'enfant de la maison. Il vit encore; il a 86 ans et demeure en Alberta; il m'a écrit récemment. Nous avons eu aussi le Père Joseph Allard, frère de celui qui s'est noyé l'andernier. Actuellement c'est le père Emile Le Ray, un oblat breton, qui a charge de la paroisse. Le Père Philius Gagné dessert les Soeurs de Sainte-Anne.

Le premier Père à Dawson fut le Père Judge. Les Soeurs de Sainte-Anne sont arrivées en Alaska en 1888, à Holy Cross. Elles sont à Dawson depuis 1898.

Au Yukon on trouve l'or en poussière mélangée à la terre et au gravier. On n'en extrait pas de la pierre. Les prospecteurs le lavaient à l'eau, en jetant la terre sur un treillis qui retenait les graviers et laissait passer la terre et l'or. Ensuite on faisait passer un courant d'eau qui emportait la terre, et l'or restait au fond. Ensuite on recueillait cet or et on achevait de le débarrasser de la vase et du sable. Les compagnies traitaient le minerai au mercure pour le purifier.

Nous vendions l'or de \$16 à \$14 l'once. Aujourd'hui il se vend au prix fixé par la loi: \$32 l'once. L'or variait de valeur; de là la différence de prix de vente. Parfois, dans le même ruisseau, selon qu'on le trouvait plus haut ou plus bas, il variait de prix.

Le Klondike (partie la plus riche du Yukon) n'est pas encore épuisé. Le temps des prospecteurs semble bien passé, à moins qu'on découvre des mines nouvelles; mais il y a encore de l'exploitation à faire. Elle se fait par les compagnies, qui emploient un outillage permettant de manoeuvrer la terre à moins de frais et plus complètement. Un des dirigeants me dit récemment qu'on en a encore pour 25 ans.

L'hiver est très long. Dès le milieu d'août les feuilles de pommes de terre en certains légumes gèlent. Mais la croissance est très rapide durant l'été. Les jours sont si longs! Et nous avons de vraies chaleurs: des belles journées chaudes autant et peut-être plus qu'ici. Les Légumes que nous récoltons sont excellents. On récolte aussi un peu de foin et d'avoine. Il y a deux cultivateurs qui vivent de la culture; ce ne sont pas les seuls qui cultivent. On trouve aussi du foin sauvage qui est très beau. L'été est de trois mois. L'hiver la température descend à 65 degrés, ce qui ne nous empêche pas de sortir. Cette année nous avons eu un bel hiver; nous n'avons eu que 450 sous zéro. Il ne tombe pas beaucoup de neige, ce qui surprend ceux qui ne connaissent pas le pays. On estime un gros hiver de neige quand celle-ci atteint trois pieds. Le froid est sec.

Mon mari aurait préféré venir mourir par ici, à son pays natal. Mais il aurait fallu vendre nos propriétés pour apporter avec nous de quoi assurer notre existence; et c'était impossible de les vendre.... Là-bas, sans avoir de fortune, nous avons assez pour bien vivre et pour sortir quand cela est raisonnable, bien que les voyages soient toujours dispendieux.

Je retourne maintenant; je pars vendredi prochain. Je reviendrai peut-être.... Mais j'ai 65 ans! Et j'ai promis à mon mari que je reposerais à côté de lui. Je serai certainement fidèle à cela. J'ai gardé ce qu'il faut pour assurer l'exécution de ce dessein. Et même si je me remariais, je ne me marierais qu'à un homme

capable de m'assurer qu'il enverra mon corps reposer à Dawson à côté de celui de mon mari. Nous avons vécu 43 ans ensemble sans nous séparer jamais. Quand il est mort il m'a demandé de lui promettre que je serais enterrée près de lui. Je lui ai dit que je ne pouvais pas en faire le serment: on n'est pas assez maître de l'avenir pour cela; mais qu'à moins d'impossible je le ferais. Et je le ferai aussi. Toutes mes mesures sont prises pour cela; j'ai moi-même choisi le terrain où Jack repose et ma place est toute prête près de lui.

Le voyage se fait maintenant sans difficultés. J'ai fait une partie du trajet en avion: de Dawson à Whitehorse, distance de 460 milles que j'ai franchie en trois heures et demie. Je suis partie de Dawson le 11 décembre. J'étais la seule femme à bord de l'avion, un tri-moteurs très solide et sûr autant que possible. Nous ne nous sommes pas même rendu compte que nous étions soulevés de terre. La stabilité était parfaite, excepté à trois ou quatre endroits, lorsque nous sommes arrivés au-dessus du lac Labarge; nous y avons trouvé des poches d'air qui nous ont fait faire des chutes brusques tout à fait saisissantes pour des gens pas accoutumés.

De Whitehorse à Skagway j'ai fait le trajet en chemin de fer. Le chemin de fer dans cette partie est très accidenté et très dangereux. Cependant il n'y a jamais eu d'accidents aux trains de passagers; ni aux autres non plus, excepté une fois; un train d'inspection, précédant le train des passagers, a tourné en bas d'un a-

bîme et le mécanicien a perdu la vie. On est surpris tout de même que les accidents soient si rares.

A ma demande, madame Tremblay m'a aimablement donné sa photographie. Au naturel ses traits sont plus doux et sa physionomie plus amène que le portrait l'indiquerait. Elle parle en un français excellent, sans affectation, sans anglicismes; on n'y trouve que quelques mots anglais désignant des lieux ou des choses particulières au pays de là-bas, et généralement elle y ajoute tout de suite le terme français. Il n'apparaît aucun accent anglais dans sa conversation. Tout dans ses manières et sa conversation est simple, naturel, limpide, vivant et sobre à la fois. Toute sa personne respire le courage tranquille et sincère, sans prétention ni calculs, la dignité, l'affabilité, et une fierté sereine qui est la conscience de sa respectabilité, de ce qu'elle est véritablement.

Il est possible que nous citions des extraits de notre seconde entrevue, qui eut lieu juste avant son départ.

V. T.

- (1) Elle avait donc 22 ans et son mari 32 ans.
- (2) Le trajet depuis la sortie du lac Bennett jusqu'au 40ième Mille, par le cours du fleuve Yukon, est de plus de 450 milles.
- (3) Saint-Michel est situé à l'entrée d'une baie de la mer de Behring. Le trajet de Forty-Miles à St-Michel, par le fleuve, est d'environ 1,100 milles.
- (4) Le Père Nicolas Cacola, oblat, a été pendant plus de cinquante ans missionnaire dans la partie nord de la Colombie; il était attaché aux tribus indiennes.



Les directeurs de la Société Historique du Saguenay — Avril 1967.

(De gauche à droite) Assis: Mlle Jacqueline Turgeon, secrétaire-trésorière, M. Léonidas Bélanger, président, Mgr Victor Tremblay, M. le chanoine François-Joseph Fortin; debout: MM. les abbés Raymond Desgagné et Jean-Paul Simard, Laurent Beaulieu, Wilfrid-E. Dugal, chan. François Plourde, Raoul Fortin. (Absents MM. J.-R.-Ben Vandal et Jean-Cl Drolet).



Les mariages de la région

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

INTERPRETATION DES SIGLES:

- B. — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Eloi-Gérard.
 Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay, par Frère Eloi Gérard.
 Charl. — Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.
 R.O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle, par l'abbé Adolphe Michaud.
 I.O. — Généalogies des Familles de l'île d'Orléans, par l'abbé Michel Forgues.
 Beaupré — Généalogies des Familles de la Côte Beaupré, par l'abbé Charles Beaumont.
 R. — Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski, par Mgr C.-A. Charbonneau.

NOTRE-DAME DE ROBERVAL

1887

Le 10 janvier.- PERRON, Joseph-Elzéar-Arthur, charron, fils majeur de feu Michel Perron (Ch.131) et de Caroline Fortin (Ch.83); marié à Marie-Louise Wilhelmine PARADIS, fille mineure de Georges-Leufroy Paradis, huissier, et de Rose-de-Lima Lachance (Roberval, 16-7-1867).

Le 18 avril.- BOIVIN, Eugène, fils majeur d'Israël Boivin et de feu Emélie Brassard de Saint-Louis de Métabetchouan (Grande-Baie, 7-1-1852); marié à Emélie MOREAU, fille mineure d'Ovide Moreau et d'Arthémise Potvin (Grande-Baie, 29-4-1857).

Le 8 août.- OTIS, Gabriel-Eucher, fils majeur d'Eucher Otis et d'Alphonsine Lebel (Grande-Baie, 19-5-1861); marié à Marie-Anna DUMAIS, fille majeure de Joseph Dumais et d'Aurélie Roy dite Desjardins.

Le 5 septembre.- DESGAGNE, Joseph, fils majeur de Séverin Desgagné et de Céline Potvin (Laterrière, 11-2-1861); marié à Rosalie DUBOIS dite LAFRANCE, fille mineure de Louis Dubois dit Lafrance et d'Eléonore Bergeron.

Le 3 octobre.- TREMBLAY, Napoléon, fils majeur de Celse Tremblay (Ch.692) et de feu Sara Gauthier dite Larouche (Ch.32) de Saint-Louis de Métabetchouan; marié à Marie-Alphéda DESGAGNE, fille majeure de Séverin Desgagné et de Céline Potvin (Laterrière, 11-2-1861).

Le 8 novembre.- JEAN, Philippe, fils majeur d'Hubert Jean (Ch.58), maçon, et de feu Madeleine Bouchard (Ch.160); marié à Aurore BOULET, fille mineure d'Edmond Boulet (Ch.14) et d'Angèle Dallaire (Ch.21).

Le 22 novembre.- BRASSARD, Alphonse, fils majeur d'Ephrem Brassard et de Félicité Fortin (Laterrière, 20-2-1860); marié à Obélie PARADIS, fille mineure de Georges-Leufroy Paradis et de Rose-de-Lima Lachance (Roberval, 16-7-1867).

1888

Le 9 avril.- MOREAU, David, fils majeur d'Ovide Moreau et d'Arthémise Potvin (Grande-Baie, 29-4-1857); marié à Malvina BOUCHARD, fille mineure de Jean-Baptiste Bouchard et de Virginie Lavoie (Roberval, 27-1-1868).

Le 10 avril.- MARTEL, William, fils majeur de Joseph Martel et d'Emma Brassard (Laterrière, 11-2-1861); marié à Thais GUAY, fille mineure de Charles Guay (Ch.39) et d'Eve Fortin (Ch.78).

Le 29 mai.- BLUTEAU, Joseph, fils mineur de Ferdinand Bluteau et de feu Appoline Launière (Roberval, 11-2-1863); marié à Angéline LECLERC, fille mineure d'Amable Leclerc (Ch.68) et d'Olympe Bouchard (Ch.236).

Le 31 juillet.- MORIN, Jean-Baptiste, fils majeur de Jean-Baptiste Morin (Ch. Morand 15) et de Marie Bilodeau (Ch.12); marié à Philomène FORTIN, fille majeure de Thomas Fortin (Ch.140) et de Marguerite Guay (Ch.14).

Le 31 juillet.- BLOUIN, Charles, de Saint-Prime, fils majeur de Cyprien Blouin et de Marguerite Boudreault (Chicoutimi, 1-4-1856); marié à Marie PARADIS, fille mineure de Pierre Paradis et de Zoé Tremblay (Roberval, 14-4-1863).

Le 6 août.- FILION, Maurice, veuf de Louise Gagnon; marié à Louise DESGAGNE, fille majeure de Sévérin Desgagné et de Céline Potvin (Laterrière, 11-2-1861).

Le 7 août.- FORTIN, Joseph, fils majeur de Thomas Fortin (Ch.140) et de Marguerite Guay (Ch.14); marié à Emma TREMBLAY, fille majeure de Remi Tremblay et de Marcelline Lavertue (Roberval, 21-2-1865).

Le 21 août.- BARRETTE, Joseph, maçon, fils majeur de David Barrette et d'Ovéline Gaudreault de Chicoutimi (Chicoutimi, 4-11-1856); marié à Rose-Anna PARENT, fille majeure de Jean-Thomas Parent et de Lucie Chalifour.

Le 28 août.- GIRARD, William, du Lac Long, fils majeur de feu Jacques alias James Girard et de feu Brigitte Maloney de Barachois de Malbaie en Gaspésie (Barachois, 2-11-1828); marié à Malvina TREMBLAY, fille majeure d'Irénée Tremblay et d'Atsène Tremblay (Grande-Baie, 9-1-1843).

Le 11 septembre.- LINDSAY, Charles, fils majeur de Joseph-Charles Lindsay, maire, et de feu Elmire Dessaint (Kamouraska, 20-8-1860); marié à Marie LAVOIE, fille mineure de feu Hector Lavoie et d'Adéline Cauchon (Chicoutimi, 1-8-1858).

Le 12 septembre.- PELLETIER, Auguste, de Saint-Roch des Aulnais, fils majeur de Théodore Pelletier et de feu Domitilde Pelletier de Saint-Roch des Aulnais; marié à Alice-Georgiana LIZOTTE, fille majeure de Maurice Lizotte (R.33) et de feu Justine Levesque (R-213, bis) (Cacouna, 6-3-1848).

Le 17 septembre.- DUBE, Georges, fils majeur de Jean-Octave Dubé et d'Adélaïde Bergeron d'Ottawa; marié à Marie GIRARD, fille mineure d'Ismaël Girard et d'Ida Harvey (Chicoutimi, 12-2-1866).

Le 26 novembre.- JEAN, Jean-Hubert, maçon (Ch.58) veuf de Marie-Madeleine Bouchard (Ch.160); marié à Marie-Anna SIMARD, fille majeure de Thomas Simard (Ch.278) et de Phébée Savard (Ch.108).

Le 27 novembre.- BOUCHARD, Elie, fils mineur de Vital Bouchard (Ch.170) et d'Eléonore Tremblay (Ch.508); marié à Hélène LALANCETTE, fille mineure de Zéphirin Lalancette et d'Emélie Gagnon (Chicoutimi, 6-1-1862).

1889

Le 15 janvier.- SIMARD, Thomas, veuf de Jessie Harvey (Roberval, 23-1-1877); marié à Philomène MORIN, fille majeure de Jean-Baptiste Morin (Ch. Morand 15) et de Marie Bilodeau (Ch. 2).

Le 28 janvier.- GAUDREULT, François, fils majeur de Joseph-Enter Gaudreault (Ch.61) et de Flavie Tremblay (Ch.522) de Laterrière; marié à Marie BELLEMARRE fille majeure de Frédéric Bellemare et de Marie Latroye.

Le 4 février.- LAVOIE, François-Xavier-Joseph, fils majeur de feu Hector Lavoie et de Rose-de-Lima Cauchon (Chicoutimi, 1-8-1858); marié à Marie-Germaine OTIS, fille mineure de Frédéric Otis (Ch.4) et de Marie-Céleste Desbiens (Ch.14) de La Malbaie.

Le 5 février.- LAROUCHE, Louis, fils de feu Thomas Larouche (Ch.84) et de Marie Brisson (Ch.10); marié à Mathilda MARTEL, fille mineure de Joseph Martel et d'Emma Brassard (Laterrière, 11-2-1861). Dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 12 février.- POTVIN, Thérèse, fils majeur de Prudent Potvin et de feu Rachel Bouchard de Saint-Fulgence (Grande-Baie, 10-10-1843); marié à Georgiana DUMAIS, fille majeure de Joseph Dumais, maître de poste et d'Aurélien Roy dite Desjardins.

Le 25 février.- DESBIENS, Charles, fils majeur de feu Ephrem Desbiens (Ch.72) et de Marie-Caroline Côté (Ch.41); marié à Catherine VILLENEUVE, fille majeure de Séraphin Villeneuve (Ch.15) et d'Elizabeth Harvey (Ch.9) de Saint-Méthode.

Le 26 février.- SIMARD, Joseph-Daniel, fils majeur de Luc Simard et d'Elizabeth Porlier; marié à Céline TREMBLAY, fille majeure d'Etienne Tremblay et de Louise Girard (Chicoutimi, 17-4-1860).

Le 29 avril.- BRASSARD, J.-Pierre, fils majeur de Ephrem Brassard et de Félicité Fortin (Laterrière, 20-2-1860); marié à Emma GAGNE, fille majeure de Louis Gagné et de feu Geneviève Boivin de Québec.

Le 6 mai.- LECLERC, Alfred, fils majeur d'Amable Leclerc (Ch.68) et d'Olympe Bouchard (Ch.236) de Saint-Félicien; marié à Marie FORTIN, fille mineure de feu Elzéar Fortin et d'Alphonsine Tremblay (Roberval, 4-9-1866).

Le 6 mai.- THIBEAULT, François-Xavier, fils majeur de feu Thaddée Thibeault et d'Hortence Poiras de Saint-Eugène de L'Islet; marié à Marie-Louise BLACKBURN, fille majeure d'Adolphe Blackburn et de Sophie Girard de Saint-Louis de Métabetchouan (Chicoutimi, 19-4-1852).

Le 13 août.- OTIS, Ferdinand, veuf de Léa Lavoie (Roberval, 16-2-1885); marié à Joséphine BOIVIN, fille majeure de Charles Boivin et d'Elzire Simard Grande-Baie, 19-2-1855).

Le 26 août.- BELAND, Odilon, fils majeur de Joseph Béland et de feu Philomène Fournier de Manchester, U.S.A.; marié à Céline HARDY, fille mineure de Georges Hardy et de Philomène Jeunesse de Saint-Basile de Portneuf (Saint-Basile de Portneuf, 2-2-1857).

Le 14 octobre.- BOUCHARD, Adjutor, fils mineur d'Alexandre Bouchard (Ch. 285) et de Rose-de-Lima Simard (Ch. 78); marié à Caroline FORTIN, fille mineure de Joseph Fortin et de Madeleine Bouchard (Roberval, 21-4-1868).

Le 15 octobre.- DUMAIS, Joseph, fils majeur de Pascal Dumais et de Sophie Beaupré de Lac Bouchette; marié à Elize DUCHENE, fille mineure de Simon Duchene et de Domitilde Boivin (Hébertville, 21-7-1858).

Le 20 novembre.- ALLAIRE, François, fils majeur de feu Louis Allaire et de Léonille Boivin (Grande-Baie, 3-11-1847); marié à Philomène GAGNON, fille majeure de François Gagnon et de Céleste Brasard de Saint-Prime.

1890

Le 7 janvier.- HAMEL, Elie, boucher, fils majeur de Pierre Hamel (Ancienne-Lorette, 28) et de feu Marie Parent (Ancienne-Lorette, 47) de l'Ancienne-Lorette; marié à Marie GUAY, fille mineure de Charles Guay (Ch. 39) et d'Eve Fortin (Ch. 78).

Le 18 février.- DERY, Joseph, fils majeur de Wilfrid Déry et de Léocadie Alain (Saint-Raymond, 16-2-1863) de Saint-Raymond; marié à Angèle LIRETTE, fille majeure de Ferdinand Lirette et d'Angèle Alain (Saint-Raymond, 10-1-1860) de Saint-Raymond.

Le 21 avril.- BISSONNETTE, André-Théophile, boulanger, fils majeur de Jean-Baptiste Bissonnette et de Constance Latulipe de Saint-Michel de Bellechasse; marié à Georgiana BOLDUC, fille mineure de Théodule Bolduc et d'Emélie Milette.

Le 29 avril.- LAVOIE, Paschal, fils majeur d'Edouard Lavoie et de Louise Michaud (Bagotville, 2-2-1858); marié à Marie-Victoria DESBIENS, fille majeure de Pierre Desbiens et de Fedora Barrette de Chicoutimi (Chicoutimi, 8-1-1856).

Le 13 mai.- BOUCHARD, Maurille, fils majeur de Vital Bouchard (Ch. 170) et d'Eléonore Tremblay (Ch. 508); marié à Amélie SIMARD, fille majeure de feu Thaddée Simard (Ch. 177) et de Zoé Bouchard (Ch. 108). Dispense du 4^{ième} degré de consanguinité.

Le 16 mai.- SIMARD, Guillaume-Henri, fils majeur de Thomas Simard (Ch. 278) et de feu Phébée Savard (Ch. 108); marié à Marie HARVEY, fille ma-

jeure de Dominique Harvey et de Louise Girard (Laterrière, 23-5-1865).

Le 19 mai.- LEFEBVRE, Eugène, fils majeur d'Olivier Lefebvre et de Marguerite Carpentier de Saint-Basile de Portneuf; marié à Marie-Arthémise TREMBLAY, fille mineure de Jean-Baptiste Tremblay et d'Arthémise Tremblay (Roberval, 18-10-1869).

Le 20 mai.- PARADIS, Paul, de Lac-Bouchette, fils majeur de feu Etienne Paradis et de feu Sara Dumais de Saint-Louis de Métabetchouan; marié à Oliva BOIVIN, fille majeure de Célestin Boivin et de Brigitte Paradis (Hébertville, 31-1-1859).

Le 22 juillet.- MARTEL, Elzéar, fils majeur de Joseph Martel et d'Emma Brassard (Laterrière, 11-2-1861); marié à Joséphine MORIN, fille majeure de Jean-Baptiste Morin (Ch. Morand 8) et d'Adèle Gaudreault (Ch. 29) de Grande-Baie.

Le 22 juillet.- PERRON, Joseph, fils majeur de feu Michel Perron (Ch. 131) et de Caroline Fortin (Ch. 83); marié à Mary MARTEL, fille majeure de Joseph Martel et d'Emma Brassard (Laterrière, 11-2-1861).

Le 11 août.- LAMBERT, Louis, fils majeur de Jean-Baptiste Lambert et de Philomène Vézina de Trois-Rivières; marié à Joséphine McCLISH, fille mineure d'Alexandre McClish et de Flore Bélanger (Roberval, 10-10-1871).

Le 1 septembre.- DUTIL, Elzéar, fils majeur de feu Joseph Dutil et de feu Julie Goulet de Saint-Néré de Bellechasse; marié à Sophie DUFOUR, fille mineure de Pamphile Dufour (Ch. 176) et de Delphine Simard (Ch. 160).

Le 15 septembre.- DUBOIS, Louis, veuf de Belzima Cloutier (Roberval, 16-9-1879); marié à Laure LALANCETTE, fille majeure d'Elie Lalancette et de Marie-Adélaïde Tremblay (Laterrière, 17-1-1865).

Le 30 septembre.- CLAIRY, Prosper, fils majeur de Louis Clairy et d'Emérencienne Gagnon de Saint-Louis de Métabetchouan (Hébertville, 31-7-1860); marié à Marie-Joséphine NERON, fille mineure d'Edouard Néron (Ch. 23) et de Joséphine Gagnon (Ch. 83).

Le 24 novembre.- SIMARD, Joseph, fils majeur de Thomas Simard (Ch. 278) et de feu Phébée Savard (Ch. 108); marié à Louise GIRARD, veuve de Dominique Harvey (Laterrière, 23-5-1865).

Le 24 novembre.- ROY, François-Xavier-Eugène, fils majeur de feu Hubert-Eugène Roy et de Odile-Alice DesComiers; marié à Philomène DUBOIS, fille majeure de Louis Dubois et d'Eléonore Bergeron.

Le 25 novembre.- NERON, Joseph, fils majeur d'Edouard Néron (Ch. 23) et de Joséphine Gagnon (Ch. 83); marié à Claudia LIZOTTE, fille majeure de Maurice Lizotte (R. 33) et de feu Justine Lévesque (R. 213 Bis.) (Cacouna, 6-3-1848).

1891

Le 9 février.- MATHIEU, Amédée, veuf de Marie Fillion (Saint-Jérôme, 22-11-1886); marié à Marie TREMBLAY, fille majeure d'Etienne Tremblay et de feu Louise Girard (Chicoutimi, 17-4-1860).

Le 9 février.- BRASSARD, Ephrem, veuf de Félicité Fortin (Laterrière, 2-2-1860); marié à Marie-Julienne-Georgiana PARADIS, fille majeure de feu Etienne Paradis et de feu Sara Dumais.

Le 27 avril.- BOUDREAULT, William, veuf d'Evangeline Boily (Chambord, 29-1-1878); marié à Emérentienne GAGNON, fille majeure d'Opta Gagnon (Ch. 359) et d'Adéline Neugent (Ch. 1).

Le 15 juin.- ARCHAMBEAULT, Avila, fils majeur de François-Xavier Archambeault et de Céline Jean dit Coiteux de Contrecoeur; marié à Juliette-Alphonsine LATOUR, fille majeure de Thimothée Latour et de Hermine Marion.

Le 30 juin.- SIMARD, Maximien-Selim, fils majeur de Cléophas Simard et de Malvina Lavoie (Roberval, 8-2-1869); marié à Joséphine DESBIENS, fille majeure de feu Ephrem Desbiens (Ch. 72) et de Marie-Caroline Côté (Ch. 41).

Le 6 juillet.- SIMARD, Luc, fils majeur de feu Louis Simard et de feu Madeleine Simard; marié à Marguerite FORTIN, fille mineure de feu Elzéar Fortin et d'Alphonsine Tremblay (Roberval, 4-9-1866).

Le 6 juillet.- LEVEILLE, Wilfrid, fils majeur d'Alfred Léveillé et de Délia Fortier; marié à Marie-Louise PAGE, fille majeure de feu Prosper Pagé (Ch. 5) et de Catherine Desgagné (Ch. 14).

Le 4 août.- NERON, Ovide (Ch. 21), veuf de Marie Gagné (Ch. 163) de Saint-Prime; marié à Victoire LAPLANTE, veuve de Thomas Jam (Hébertville, 8-1-1866).

Le 22 septembre.- MARTIN, Louis, veuf d'Emélie Tremblay (Bagotville, 8-1-1883); marié à Victoria GAGNON, fille majeure de Jean Gagnon et de Céline Thériault d'Alma (Hébertville, 11-5-1868).

Le 27 octobre.- HARVEY, Joseph, fils majeur d'Auguste Harvey (Ch. 131) et de feu Céline Dufour (Ch. 87) de Saint-Gédéon; marié à Emma SIMARD,

fille majeure de Thomas Simard (Ch. 278) et de feu Phébée Savard (Ch. 108).

Le 23 novembre.- GAUTHIER, Joseph, veuf d'Alézina Tremblay de Saint-Jérôme (Sainte-Anne-de-Chicoutimi, 8-1-1868); marié à Eléonore COUDE dit CUNNINGHAM, fille majeure d'Edouard Coudé dit Cunningham et d'Ursule Jean (Roberval, 9-5-1863).

1892

Le 7 janvier.- COTE, Joseph-Jean, fils mineur d'Amable Côté et de Marie-Léa Rousseau de Saint-Agapit de Beaurivage; marié à Marie-Louise MIVILLE-DESCHENE, fille mineure de Léonce Miville-Deschènes et de Marie-Gracieuse Pelletier.

Le 11 janvier.- NERON, Ernest, fils majeur d'Edouard Néron (Ch. 23) et de Joséphine Gagnon (Ch. 83); marié à Léocadie ALLAIRE, fille majeure de feu Louis Allaire et de Léonille Boivin (Grande-Baie, 3-11-1847).

Le 12 janvier.- THIBEAULT, Uldéric, fils majeur de Napoléon Thibeault et de Sophie Brassard (Roberval, 3-11-1864); marié à Sophie PERRON, fille mineure de Célestin Perron et d'Adélaïde Girard (Laterrière, 5-4-1858).

Le 15 février.- POTVIN, Joseph-Anaïs, fils majeur d'Antoine Potvin et de Delphine Bouchard d'Alma (Chicoutimi, 16-4-1860); marié à Marie-Emma LALANCETTE, fille mineure de Zéphirin Lalancette et d'Emélie Gagnon (Chicoutimi, 6-1-1862).

Le 12 juillet.- HARVEY, Adélar, fils mineur d'Auguste Harvey (Ch. 131) et de Céline Dufour (Ch. 87) de Saint-Gédéon; marié à Angéline GUAY, fille mineure de Charles Guay (Ch. 39) et d'Eve Fortin (Ch. 78).

Le 18 juillet.- ALLARD, Auguste, fils majeur de Joseph Allard (Ch. 30) et d'Osite Côté (Ch. 61) de Saint-Prime; marié à Angéline FORTIN, fille mineure de feu Michel Fortin et de Denise Grenon (Roberval, 21-11-1865).

Le 18 juillet.- FORTIN, Elzéar, fils majeur de feu Michel Fortin et de Denise Grenon (Roberval, 21-11-1865); marié à Claudia HARVEY, fille majeure de Ferdinand Harvey et de feu Euphémie Paradis (Roberval, 19-4-1864).

Le 15 août.- PILOTE, Joseph, fils majeur de Téléphore Pilote (Ch. 88) et de feu Philomène Fillion (Ch. 31); marié à Marie DUBE, fille majeure de feu Jean-Baptiste Dubé et de Mary Gagné de Saint-Colomban de Sillery.

Une évocation historique

Le docteur Adélard Riverin



Docteur Adélard Riverin

Chicoutimi, au temps de mon enfance, n'était encore qu'une très modeste ville provinciale et fermée. Son seul lien avec le reste du monde était, l'été, le bateau, et, durant les mauvaises saisons, le chemin de fer, mais ce dernier, si lent et si casuel que le fait de venir à Québec constituait une sorte d'expédition qu'on n'affrontait que pour des raisons majeures. Il m'est resté, au chapitre de ces voyages, le souvenir de celui que dévots et dévotes faisaient à la bonne sainte Anne, en septembre de chaque année. Au retour, les femmes passaient, munies de grâces, sans doute, mais aussi d'au moins un panier de raisins. Ce panier rituel était le signe le plus incontestable qu'on revenait de Beaupré. Et moi, naïf et gourmand, je me présentais alors Québec et ses environs comme une sorte de désirable terre de Chanaan, où, sur les cotteaux, poussaient, à foison, les miracles avec la vigne.

A Chicoutimi donc, au temps de mon élevage, il y avait des gens de métiers, des bourgeois, des commerçants, des avocats et des médecins. Les grands événements, tout de même, y étaient rares. Ceux dont on parlait le plus s'appelaient: les fêtes du séminaire,

les Quarante-Heures de la cathédrale et, à l'Hôtel-Dieu, le banquet des pauvres qui ne manquait jamais de faire quelques victimes.

Le sport y était en honneur; mais le sport à la mode antique et qu'eût aimé Pindare. C'était l'époque du tout-pour-la-gloire; et les jeunes admiraient et se partageaient les athlètes. A honneur aussi tenait-on de se quereller haut et dur en politique.

Mais ce que Chicoutimi voyait aussi passer, c'étaient les plus superbes hommes que j'ai rencontrés. L'époque héroïque touchait à son terme. Dieu! les fiens coureurs de bois que le petit bateau de Sainte-Anne nous déversait à la fin des draves! Je les revois, coiffés de larges sombreros, fanfreluchés, haut-montés, parfumés, parés de foulards volants et de chemises ardentes, rissolés par le soleil, brillants, chicaniers, assoiffés d'alcool, affamés de bonbons et de pâtisseries et de toute chose que pouvait leur offrir la civilisation d'alors pour leur faire oublier les longues réclusions de l'hiver. Oui, je les revois encore; ils sont entrés dans la substance de Menaud, et je les salue.

Je vivais, en ce temps-là, dans l'ambiance de la médecine. Un cousin exerçait cette profession. En outre, j'allais assez souvent, avec ma famille, veiller chez celui qu'on appelait le bon docteur Riverin. Il était le type accompli du médecin de campagne. Fils de paysan, robuste et jovial, il s'était donné sans réserve ni préférences à ses clients riches ou pauvres et sans autre but que de faire vivre ses malades et sa famille.

Il avait d'épaisses et larges mains de laboureur, mains qui, trop lourdes, se fussent mal prêtées, sans doute, aux fines et déliées manipulations de la chirurgie. Et d'ailleurs, cet art-là était encore fort loin des savantes interventions qu'on pratique aujourd'hui. Le souvenir chirurgical qui m'est resté est celui d'une chaise assez inconfortable et de certaines extractions de dents ou une pauvre petite tête épeurée, saisie par des mains impitoyables, puis plongée dans les tréfonds de la douleur, apercevait enfin au bout de sa remontée, à travers les larmes, le trophée sanguinolent. Mais laissons-là ces impressions un peu trop enfantines.

A cette époque, les chemins de Chicoutimi étaient ce qu'il plaisait à la pluie, à la neige, à la boue de les faire; en sorte qu'au printemps et à l'automne, ils devenaient plutôt navigables que carrossables, et que ce qu'on appelait les communications était exactement ce qui empêchait de communiquer. On avait alors le culte des chevaux. Mon médecin avait son écurie que,

chaussé de sabots de bois, il entretenait lui-même. Il gardait donc des bêtes dont il était justement fier. Nous le voyions souvent passer, bride abattue, sur une sorte de char antique à deux roues. Les gens sérieux se demandaient alors pour quel cas il était si pressé: nous autres, les gamins, nous nous amusions à voir notre docteur cabrioler sur les ressorts de son tapécul, au milieu d'un nuage de poussière ou de deux larges ailes de boue. Et sans doute qu'il passait aussi la nuit, par toutes les nuits, les plus noires, les plus froides, les plus solidaires, chargé d'inquiétudes, alourdi de fatigues, le bon chevalier de la compassion!

Nous allions, de temps à autre, chez lui, jouer aux cartes, au trut qui était, pour lors, le jeu en vogue. Et presque chaque fois, au beau milieu vivant et agréable d'une partie, une sonnette -- porte ou téléphone -- sonnait. Notre hôte se levait aussitôt sans maugréer, allait répondre, revenait pour nous dire: "Je pars pour le 4e, le 5e ou le 6e de Sainte-Anne, ou pour l'Anse-aux-Foins, ou pour le Poste-des-Boeufs ou pour le Grand-Baïlé de Laterrière." Puis bonsoir! il disparaissait. Nous retournions chez nous vers les dix heures; cependant que le médecin galopait, galopait dans un pays sans chemin ni chemine et par tous les temps de chien et jusqu'au dernier pauvre des dernières concessions.

Et là, j'imagine, ce n'était ni la détente, ni le repos; mais, dans une ambiance de nervosité, d'anxiété, d'affolement général, c'étaient les longues patiences et ce que l'Évangile appelle "l'upomémè" c'est-à-dire l'attente humble, la soumission de soi-même aux exigences de la vie. Il fallait aussi manger... mais quoi? dormir un peu tout de même... mais où? tandis que, lentement, imperturbablement, mûrissait le fruit de la femme. Et que de fois aussi, se présentaient les cas les plus imprévus, les complications les plus inextricables, les situations les plus tragiques, en face desquelles le médecin eût voulu appeler à l'aide. Mais après de longs et vains efforts, souvent il devait revenir chez lui, poursuivi comme une bête coupable par les reproches secrets et par les calomnies même de toute une famille affolée par la mort.

Dans ce tableau de ministère au long cours, j'ai oublié le Saguenay. Ses deux rives n'étaient point alors reliées par le pont actuel, laid autant qu'utile. À l'automne et au printemps, le Saguenay devenait vedette. On disait: "Le Saguenay est pris"; ou bien: "Le Saguenay va partir... le Saguenay est parti". Et tout le monde comprenait le sens humain de ce langage. Mais les bébés imminents de Saint-Honoré, de Sainte-

Anne et de Saint-Fulgence n'attendaient pas, eux, que la glace fut solide et sûre ou que l'eau devint libre. La vie criait au secours; et le médecin devait accourir, c'est-à-dire risquer le passage sur un pont fragile, miné par le soleil et les pluies du printemps.

Ce dont j'ai bon souvenir, c'est qu'une clameur se faisait entendre parfois. Alors, les hommes couraient à la rivière avec des cordages. Puis, on apprenait qu'un tel avait disparu, corps et voiture, et aussi que le bon docteur Riverin avait perdu son cheval et failli se noyer lui-même. Mais le lendemain, il était prêt à affronter les mêmes dangers pour répondre à l'appel d'un autre pauvre en détresse. "Je n'ai jamais autant prié que cette nuit", disait-il, au retour d'une de ces périlleuses traverses. Prière du médecin! On raconte en effet de lui qu'à quelque heure qu'il rentrât, il n'oubliait jamais de se mettre à genoux au pied de son lit pour réciter son chapelet. Et souvent le sommeil le prenait là dans son accablement; et l'appel d'autres malades le réveillait là aussi.

Il est mort, pauvre comme ceux qu'il avait aimés et servis. Le peuple l'a pleuré. Sa mémoire vit encore. Puisse-t-elle vous être un exemple, chers étudiants!

Félix-Antoine Savard, P.D.

Le papier de bois

Le 23 avril 1866 le journal LE CANADIEN publiait la nouvelle que voici:

"Une compagnie vient de fonder à Manayunk, près de Philadelphie, un vaste établissement pour la fabrication du papier avec la fibre des bois ordinaires. Jeudi dernier, une réunion considérable de journalistes, invités par les directeurs, ont visité l'établissement, dont le succès intéresse à un haut degré la presse et la librairie. Les produits sont, assurément, d'excellente qualité et peuvent être fournis à un prix de beaucoup inférieur à celui du papier ordinaire."

Déjà depuis 1862 on utilisait la fibre de bois, dans la proportion d'un tiers, avec le chiffon et le kaolin; elle devenait la matière de base en 1866. Il y a donc cent ans cette année que la fabrication du papier avec seulement la fibre de bois est entrée dans l'industrie. Ce papier de bois a pris la plus large place dans la production, et les pays dotés de forêts y ont trouvé une ressource importante dans l'ordre économique.

Dans la région du Saguenay la fabrication du papier, toujours sous cette forme, a commencé en 1912 à Kénogami; elle a donné naissance à plusieurs villes: Kénogami, Port-Alfred, Riverbend, Dolbeau, Baie-Comeau; elle a donné essor à Jonquièrre et à Desbiens. Elle avait auparavant provoqué chez nous la fabrication de la pulpe de bois destinée au papier, à la rivière Portneuf, Chicoutimi, Jonquièrre, Val-Jalbert, Péribonka, Clarke City. Toutes les localités intéressées auraient raison de faire quelque chose pour souligner le centenaire du papier de bois.

Anecdote

Le colon Théodore Pinette

J'aurais hésité à présenter comme "colon" un homme que je ne connaissais que comme *immigrant*. Il était visiblement colon d'intention; j'ai découvert qu'il le fut réellement et même qu'il fut citoyen de ma paroisse natale. Grâce au concours bienveillant du notaire J.-A. Plourde, je puis préciser où et quand il a vécu ses années saguenéennes.

Son arrivée nous reporte à 87 ans en arrière. Elle fit sensation. Un journal de Québec, Le NOUVELLISTE, à la date du 13 mars 1880, nous apprend ce qui suit.

"ASSEZ CURIEUX - Le croirait-on! Les Yankees, nos channants voisins, sont enthousiastes de la belle vallée du lac Saint-Jean.

"L'un d'eux s'est mis en frais, avant-hier après-midi, de se rendre sur les bords du lac, avec l'intention bien arrêtée de s'y établir. Pour s'éviter tous frais et embarras de construction à son arrivée, notre Yankee est parti de Québec avec un immense traîneau de vingt pieds de longueur sur douze de largeur, et sur ce traîneau la maison qu'il doit habiter.

"Est-ce assez original?"

"Ajoutons que cette maison est munie de poêles, lits, tables et tous les ustensiles nécessaires. En arrivant sur les bords du lac, notre Américain n'aura qu'à laisser glisser sa maison du traîneau sur le sol et il sera... établi.

"Ce nouvel et étrange colon du Lac Saint-Jean est parti de Québec avec sa tendre moitié et un jeune enfant. Tous trois ont fait le voyage dans leur maison ambulante."

Quelques jours plus tard la nouvelle, avec des détails plus précis, paraissait dans Le CANADIEN (15 mars) et Le NOUVELLISTE (17 mars).

"Il y a eu huit jours hier, M. Joseph Lachance, gardien d'un poste de voyageurs sur le chemin du lac Saint-Jean, a été quelque peu surpris en voyant arriver chez lui une voiture couverte d'au moins quinze pieds et tirée par deux robustes chevaux. Cette voiture s'arrêta devant sa maison et l'homme qui la conduisait lui demanda un asile pour la nuit pour lui et sa famille composée de sa femme et de sept enfants.

"M. Théodore Pinette, c'est le nom de ce voyageur, venait de l'Etat du Maine avec sa famille pour aller s'établir au Lac Saint-Jean. Il était parti le 28 février et avait fait un parcours de 330 milles. Cette voiture contenait tout ce qu'il faut pour une famille. Il y avait un poêle et des ustensiles de cuisine, et c'est cette voiture que toute la famille avait habitée pendant tout le voyage. M. Pinette a quelques ressources qui lui permettront de commencer un établissement".

Pour les journaux la nouvelle finit là; et là aussi finit l'anecdote. Où s'arrêta la maison voyageuse? les gazettes n'en disent rien. Mais l'histoire veut aller plus loin dans les événements. Elle y a réussi et voici ce qu'elle peut dire.

Le courant de l'époque portait les nouveaux colons vers le "haut du Lac": de Roberval à Normandin. Pinette n'est pas allé aussi loin; il s'est arrêté à la sortie du "Chemin de Québec", qui aboutissait à Saint-Jérôme et qu'il avait dû trouver assez long.

Nous le trouvons installé dans le rang I du canton Caron, sur la côte qui domine le village, à quelques arpents de la route qui monte à Saint-André, aujourd'hui route 55. Il dut déposer sa maison au bord du chemin de front du Deuxième Rang.

Quelques mois après son arrivée, exactement le 6 septembre 1880, il achetait d'Ignace Gagné le lot numéro 44 du rang I. Au mois de mai suivant il achetait d'Isidore Couture un emplacement contigu à sa terre.

Le 11 novembre 1887 il vendait cet ensemble de propriétés à Augustin-Philéas Fortin, ancien zouave pontifical originaire de L'Islet. Le contrat de cette dernière transaction mentionne que Théodore Pinette demeurait alors à Williamsport City, dans l'Etat de Pennsylvanie. Notre homme a donc été plus de sept ans à Saint-Jérôme.

Il semble n'y avoir pas trouvé la vie assez facile, puisqu'il est retourné aux Etats-Unis. On peut croire cependant qu'il n'y fut pas dépourvu de tout. On sait qu'il avait en arrivant "quelques ressources". Avec l'aide additionnelle d'un emprunt au Crédit Foncier Franco-canadien, il avait acquitté complètement le paiement de la terre achetée d'Ignace Gagné. Le greffe du notaire Gagnon (passé au notaire Plourde) contient des obligations en sa faveur de la part de certaines personnes.

S'il est arrivée avec sept enfants, comme le dit le reportage du CANADIEN, il est reparti avec onze, car il en a fait baptiser quatre à Saint-Jérôme, de décembre 1880 à octobre 1885, et il n'en a pas fait enterrer. Les actes de baptême nous révèlent que sa femme s'appelait Marie-Hermine Fortin et qu'elle était la fille de Marcel Fortin, parrain et "aïeul" du premier de ces enfants. Les parrains des autres sont: Augustin Fortin, David Dufour et le notaire J.-P. Gagnon, tous des voisins.

A quel moment et pour quelles raisons exactement Théodore Pinette est-il retourné aux Etats-Unis? Personne n'est là pour le dire. Qu'est-il devenu là-bas?... Nous n'en savons rien pour l'heure. Notons seulement qu'après quelques années de collaboration à la grande oeuvre saguenéenne il est disparu de façon moins sensationnelle qu'il y était entré. Il n'a pas laissé de descendance chez nous et je crois qu'il est le seul de son nom parmi ceux qui ont participé à la colonisation du Saguenay. En dépit et à cause de ces raisons, il y a lieu de rappeler son souvenir.

Victor Tremblay, p.d.

Traits de moeurs

Champlain, pour éclairer les intéressés sur la politique à adopter et sur la manière de procéder dans les tractations avec les indigènes, se faisait un devoir d'observer les gens du pays et de noter les détails propres à donner une idée aussi juste que possible de leurs moeurs et de leurs dispositions. Ce qu'il a décrit concernant les Montagnais nous intéresse particulièrement à titre d'appoint à l'histoire du Saguenay.

A la suite de sa relation de l'importante entrevue du 27 mai 1603, où il avait conclu une alliance avec eux (1), il note au sujet de leurs festins, de leurs cabanes, de leur humeur, de leurs superstitions, de leurs mariages et de leurs enterrements, de leurs manifestations au départ et au retour de leurs expéditions de guerre, certains détails que nous avons déjà cités. (2)

Mentionnons ici les observations des Récollets au cours de leurs premiers contacts avec les Montagnais.

"Au temps où nous arrivâmes à Tadoussac, six jeunes garçons montagnais furent à la guerre par surprise, selon leur coutume, et de neuf (ennemis) qu'ils trouvèrent, ils en assommèrent sept et en apportèrent les peaux de tête pour en faire présent aux femmes, selon leur coutume. Des deux prisonniers, ils laissèrent le jeune, qui était âgé de douze ans, car ils n'ont pas coutume de tuer les enfants, mais les naturalisent de leur nation, lesquels sont après les plus cruels à leur propre pays; mais ils firent mourir l'aîné en cette façon: d'avance ils lui coupèrent à belles dents les deux index des mains et après l'avoir gardé lié et nourri comme eux tinrent conseil pour le tuer, le livrèrent aux femmes, lesquelles l'ayant lié au poteau préparé, lui percèrent la chair d'alènes, le brûlèrent avec des tisons, puis arrosèrent les brûlures d'eau; elles lui levèrent la peau de la tête, (la) laissant arrière, et lui couvrirent le chef écorché de cendres chaudes. Le misérable hurlait, mais les hurlements de joie que faisaient les autres offusquaient le sien. Les femmes le délièrent, et de rage il vint se jeter dans les fossés de l'habitation où, après avoir reproché à nos Français, qui voyaient ce triste spectacle des galeries de leur maison, qu'il espérait la vie sauve par leur moyen, il prit des pierres pour les ruer à ses tyrans. Il se sentit aveuglé de son sang et n'eut d'autre refuge qu'une pierre sur laquelle il se froissa la tête. Les autres l'achevèrent à coup de pierre, l'écorchèrent et le mangèrent". (3)

A ce sujet le Père Jamay ajoute: "Les ennemis ne leur en font pas moins quand il les tiennent, et d'ordinaire les femmes et les enfants sont les bourreaux afin qu'ils languissent davantage. Tous sont vindicatifs, amis de la guerre, et ne font pas état (c'est-à-dire mésestiment) ceux qui n'y vont pas et

les appellent *femmes*. Si on leur fait tort, tous sont cruels à leurs ennemis, et tant, que le frère ne donnerait pas un prisonnier qu'il aurait des ennemis, pour racheter son frère qui est en même peine entre les mains de ceux de la même tribu que son prisonnier, et se contente de dire: Je vengerai sa mort". (4)

En cela nos Montagnais ne différaient pas des autres nations indiennes ni de la plupart des peuples qui n'ont pas subi l'influence du christianisme ou qui l'ont détruite. S'ils étaient fidèles amis des Français, ils n'en étaient pas pour cela des enfants-Jésus. Comme tous les autres Indiens, que le christianisme n'avait pas encore touché à cette époque, ils avaient, à côté de belles qualités, des moeurs sauvages; bons et serviables à l'égard de ceux qu'ils aimaient, ils étaient vindicatifs et cruels envers leurs ennemis. Et, comme tous les autres ils pratiquaient le sport inhumain de mutiler les prisonniers de guerre qu'ils réservaient à cette fin. Leur instinct barbare les rapprochait des "civilisés" du paganisme ancien et moderne qui se font un spectacle récréatif de luttes où les hommes se maltraitent ou feignent de se maltraiter.

Par contre, ils savaient être très hospitaliers et pleins de prévenances, au point d'émouvoir ceux qui en furent l'objet.

J'ai cité dans un précédent article (5) le trait d'honnêteté et de délicatesse de tous les Montagnais à l'égard de la petite chapelle de branchages où le Père Huet avait célébré la messe à Tadoussac. En voici un autre rapporté par le Frère Sagard. (6)

"Il arriva un jour que deux jeunes garçons, l'un Huron et l'autre Montagnais, furent visiter notre couvent de Notre-Dame des Anges. Or, comme le Huron se fût aperçu d'un gros pain que nos religieux avaient serré dans la grande chambre d'en-bas, il prit si bien ses mesures et conduisit si à propos ses détours, qu'il s'en saisit sans que personne ne s'en aperçût, non pas même son compagnon, lequel sachant après la malice du Huron, mari que ce déplaisir nous eût été rendu en sa compagnie, nous demanda permission de courir après le voleur, comme il fit, et rapporta le pain, de quoi je fus d'autant plus édifié que ce Montagnais nous avertit lui-même de la faute de son Huron".

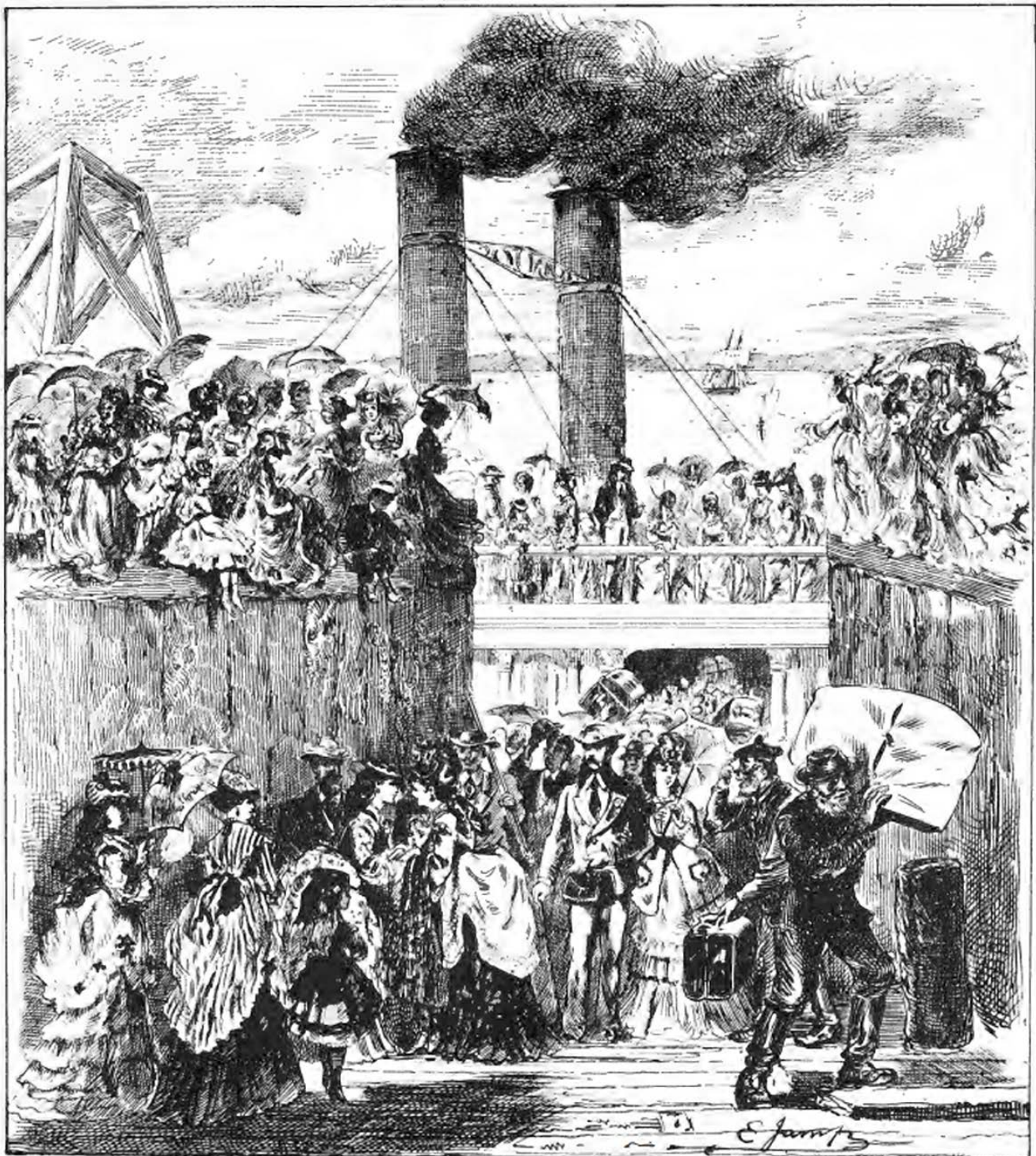
Sagard dit à ce sujet: "Les Montagnais ne sont point larrons, du moins nous n'avons pas encore eu sujet de nous en plaindre, bien qu'ils entrent assez librement dans nos chambrettes et dans notre couvent, où ils pourraient nous faire du tort s'ils voulaient".

Ils n'en étaient pas pour autant moins roués que les autres pour mettre à l'abri de la convoitise des leurs les choses auxquelles ils tenaient. L'historien Sagard dit comment ils pratiquaient la chose quand les femmes venaient à leur rencontre au retour d'une expédition contre leurs ennemis. "Lorsque les soldats montagnais se jettent à l'eau et cèdent leurs canots et tout ce qui est dedans aux jeunes femmes et filles

qui vont à leur rencontre, ils ne sont pas si simples que d'y laisser leur meilleur butin, mais auparavant que de se faire voir, ils en cachent la plus grande partie dans les bois, qu'ils vont requérir quelque temps après, et ne laissent dans leurs canots que ce qu'ils veulent perdre, et que par ainsi les femmes n'ont pas souvent grand-chose et quelquefois rien du tout".(7)

Victor Tremblay, p.d.

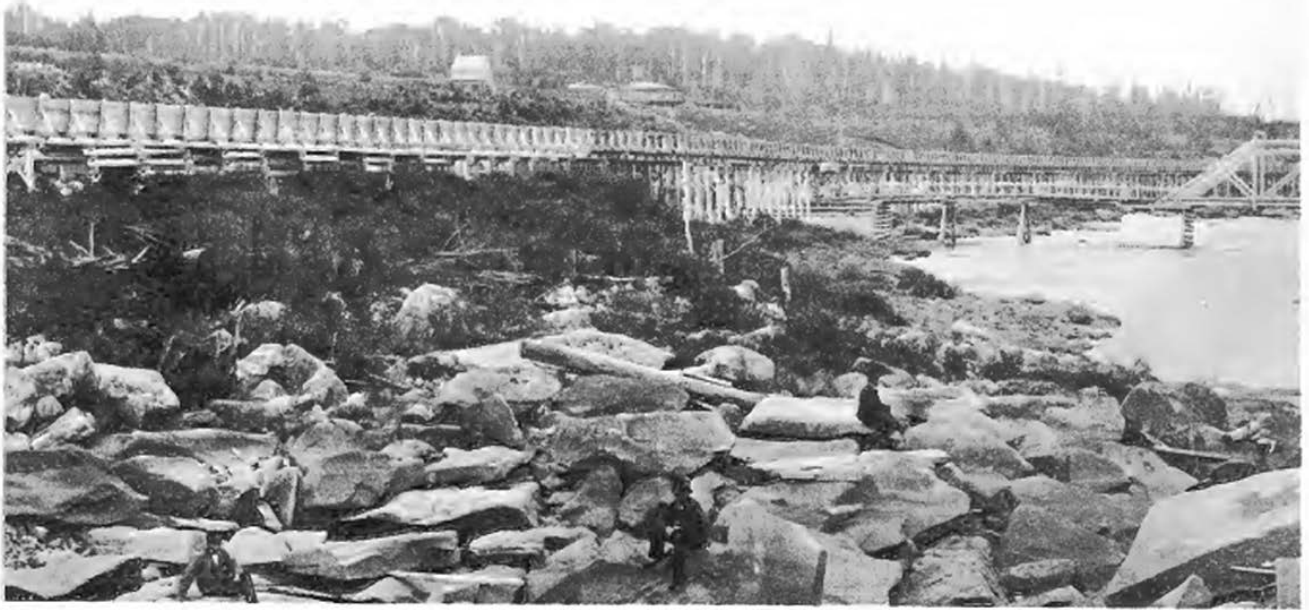
- (1) SAGUENAYENSIA, mars-avril 1964, p. 27.
- (2) *Ibid.*, novembre-décembre 1964, p. 122.
- (3) Jouve, *Les Franciscains au Canada*, p. 41
- (4) *Ibid.*
- (5) SAGUENAYENSIA, septembre-octobre 1966, p. 113.
- (6) *Histoire du Canada*, éd. 1866, vol II, p. 412; can. 382.
- (7) *Ibid.*, p. 457, can. 422.



L'arrivée du bateau de Québec — (*Canadian Illustrated News*, juillet 1873).

Hommages de :

La Compagnie Price Ltée



La glissoire de la Petite Décharge — Lac Saint-Jean.

Le Manoir du Saguenay

ARVIDA

JEAN LAROCHELLE
GÉRANT

548.4641

AUBERGE du ROYAUME



DEPUIS PLUS DE 20 ANS

L'ENDROIT PAR EXCELLENCE

— A R V I D A —

Les Tailleurs

Laflamme
& Cie Ltée

Une industrie de la région

depuis quarante ans.



Laflamme & Cie Ltée.

317 est. rue Racine

CHICOUTIMI

Avec les hommages de



- MERCURY
- LINCOLN
- METEOR
- COMET
- CONSUL
- ANGLIA
- CAMION MERCURY

BOULEVARD TALBOT — CHICOUTIMI

Hommages de



59, Ste-Jeanne d'Arc

Jonquière

La maison de confiance



- plomberie
- chauffage
- couverture
- brûleurs à l'huile
- air climatisé
- ventilation

46 ouest, rue Jacques-Cartier
CHICOUTIMI

La Huche

sans pareille inc.

40, BOULEVARD ST-JEAN-BAPTISTE

TEL.: 549-4621

RIVIERE-DU-MOULIN

mhOTEL

le Montagnais



LE CHOIX DES CONGRÈS

Salles pour tous les genres de réceptions

Hommages de la maison

G. E. RUELLAND & FILS Ltée
N E G O C I A N T S

94 - 96 est, rue Jacques-Cartier

Téléphone: 549-3612

CHICOUTIMI

JORON ET CIE LTEE

HUILE COMBUSTIBLE

Gaby Gravel, gérant

Tél.: 543.4466

CHICOUTIMI

Drs Belzile, Darveau, Paré
CHIRURGIENS - DENTISTES

397 est, Racine

CHICOUTIMI

Dr Antonio Fraser
Médecin vétérinaire

305, rue Ste-Famille

CHICOUTIMI

Hommages

d'une entreprise saguenayenne

à

Monseigneur Victor Tremblay, p. d.

et à la

valeureuse équipe de la
Société Historique du Saguenay.

Hommages de

PIERRE E. LABERGE INC.
ASSURANCES GENERALES

Pierre-E. Laberge, C. d'A.A.
président.

Benoît Boivin C. d'A.A.
chef de service.

Hier, aujourd'hui et demain -

Les grands magasins

**Gagnon
Frères**

Meubles et Nouveautés
Chicoutimi

Au service du public

A l'avant-garde du progrès

Le populaire rendez-vous de la région

**Hôtel
CHICOUTIMI Inc.**

Salles de réceptions - Ambiance moderne — Confortable

460. rue Racine

543-3334

CHICOUTIMI

avec
Coke
y a d'la
joie!



Hommages de

La maison

THIFFAULT & SAINTONGE

LIMITÉE

Nouveautés

122 est. rue Racine

Chicoutimi

Fradette, Bergeron, Cain, Simard & Bouchard

Avocats

110 est, rue Racine

Chicoutimi

Une expérience de quatre générations

AUBIN & FILS

ENR.

Directeurs de Funerailles
Trois salons à votre service

AMBULANCE

543 - 3331

412 est, rue Jacques-Cartier - CHICOUTIMI



BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

1, RUE ELGIN

BAGOTVILLE

CELEBRONS LE JOUR DU SAGUENAY



RANG ST-ANICET

BAGOTVILLE

Le Progrès

s'honore d'être l'imprimeur
de SAGUENAYENSIA

Confiance en l'avenir



La Baie des Mahos! . . . La Grande Baie . . . C'est là qu'arrivèrent les premiers colons de la Société des Vingt-et-Un. L'endroit précis où ces pionniers mirent pied à terre fait maintenant partie de Port-Alfred qui célèbre cette année son 50e anniversaire. Nous en profitons donc pour rendre hommage à cette municipalité.

Le Jour du Saguenay, naturellement, évoque le passé. Une prise de conscience de ce qu'est devenue la région, cependant, nous permet de constater qu'elle regarde vers l'avenir avec confiance. L'économie florissante sert de tremplin pour l'élan de la jeunesse vers la science, la technologie et l'art.

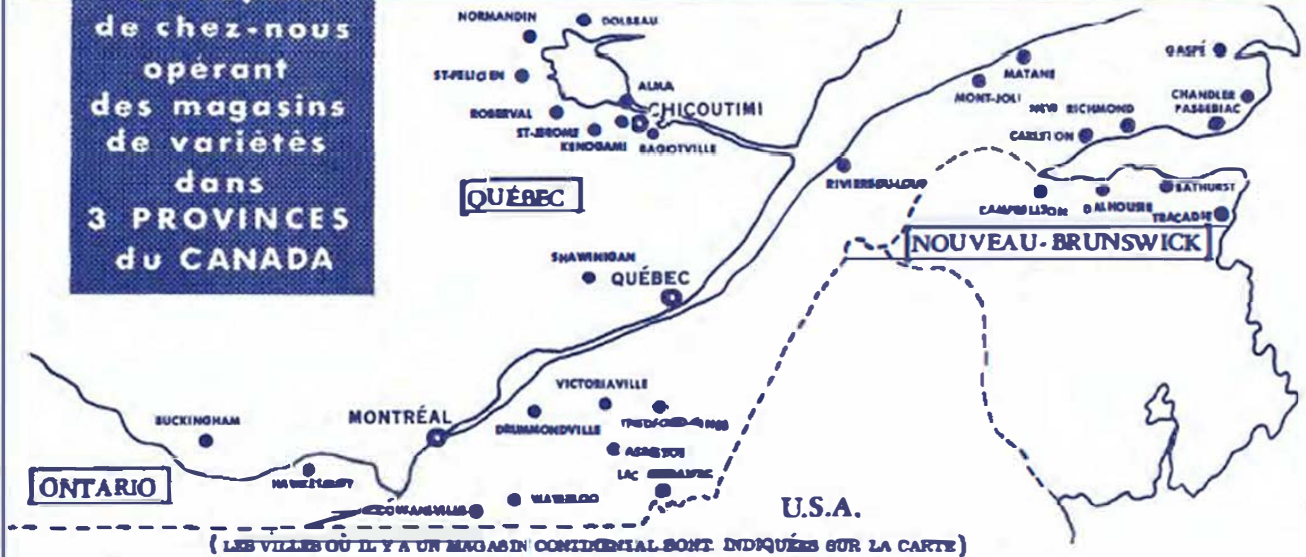


Aluminium du Canada, Ltée



une
entreprise
de chez-nous
opérant
des magasins
de variétés
dans
3 PROVINCES
du CANADA

LES MAGASINS CONTINENTAL LTÉE



"Le Foyer du Livre au Saguenay"

La Librairie Régionale, Inc.

461 est. rue Racine
CHICOUTIMI

plus...

Ameublements, machines
et
accessoires de bureaux

357 est. rue Racine
CHICOUTIMI

Le grand magasin favori
de la famille saguenéenne



lessard
EN BAS DE LA CÔTE LTÉE

Angle Morin et Racine
CHICOUTIMI